

# HOROYA

Quotidien national



**"Notre voix résonne plus fort que jamais grâce à nos initiatives pour une coopération africaine et internationale plus intégrée et solidaire."**

Le Général d'Armée Mamadi Doumbouya

N°8361 DU LUNDI 25 MAI 2026 \* 65<sup>e</sup> ANNÉE [www.horoya.net](http://www.horoya.net) - horoya.1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF



## ARSJPA

[www.arsjpa.gov.gn](http://www.arsjpa.gov.gn)  
info@arsjpa.gov.gn  
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04  
Kaloum, Boulbinet  
cité des Nations villa 33

**Jouez de manière responsable:  
Contrôlez votre argent  
Contrôlez votre Temps.**

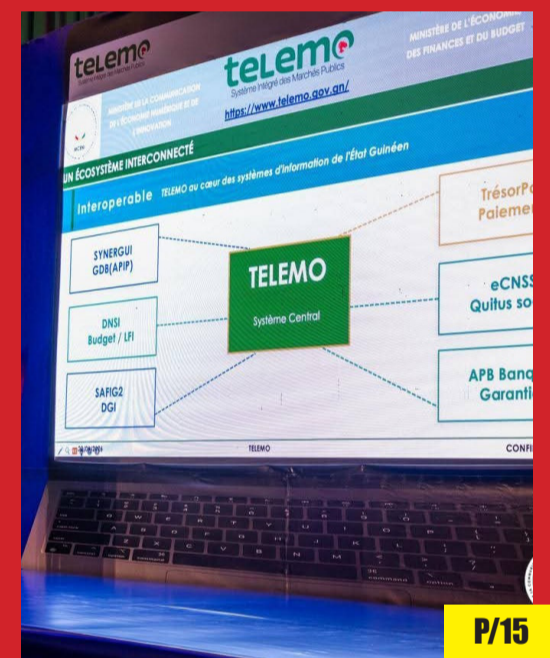
### MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES



P/03

### MARCHÉS PUBLICS

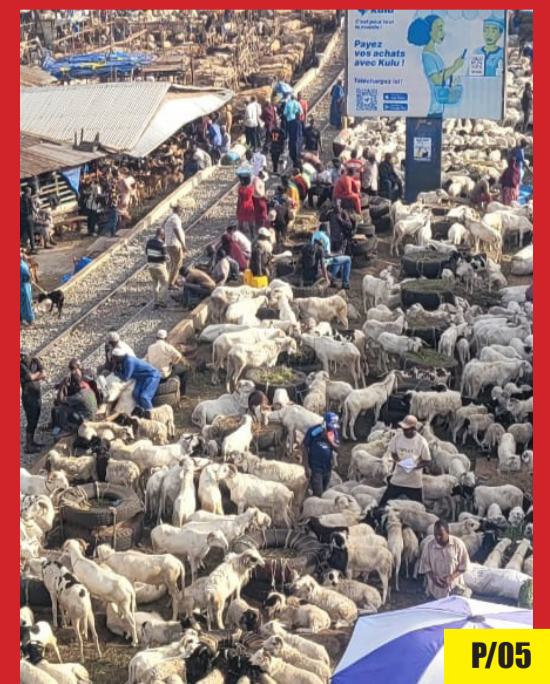
**La plateforme Telemo opérationnelle**



P/15

### TABASKI

**Le bétail coûte les yeux de la tête**



P/05

# Pour une gestion transparente du patrimoine

**1XBET** **1XGAMES**  
TOURS CHANCEUX, GAINS ÉPIQUES

JOUEZ MAINTENANT

**HOROYA** Quotidien national

Journal Horoya [www.horoya.net](http://www.horoya.net)

**POUR VOS ABONNEMENTS**  
Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél. +224 664 633 212 / 623 430 130 - BP 191 Conakry  
Email: horoya1958@gmail.com

## GUINÉE/CEDEAO

# Les femmes au cœur de la paix et de la sécurité

C'est un tournant stratégique pour la consolidation de la paix en République de Guinée. Ce mercredi 20 mai 2026, un complexe hôtelier de la place a réuni les forces vives de la lutte contre les violences faites aux femmes, les points focaux nationaux et les partenaires internationaux.



L'objectif était de doter les acteurs nationaux d'outils de suivi pour l'implémentation réelle de l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité ». Une initiative de la Di-

rection nationale de la femme, soutenue par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) et l'Allemagne. Durant trois jours, les participants vont se pen-

cher sur le Cadre Continental de Résultats (CCR), un outil conçu pour mesurer et rapporter de manière concrète les progrès de cet agenda.

Pour la CEDEAO, représentée par le chef de mission Olundé Ayemi, cet atelier ne doit pas se limiter à de la théorie. Évoquant le rôle clé de la division de la sécurité humaine, il a tracé une feuille de route claire : « L'objectif est de protéger les femmes et les filles, mais aussi de mettre en place une plateforme où toutes les parties prenantes vont participer. Nous allons porter sur des points très clés : la paix, la sécurité, la justice, les violences faites aux femmes, mais aussi les élections. »

Selon l'organisation régionale, la sécurité des femmes est transversale et doit impérativement s'intégrer dans tous les processus démocratiques et sécuritaires du pays.

Présente à la cérémonie, Fatoumata Samoura, représentante de l'Ambassade d'Allemagne – dont le pays cofinance le projet aux côtés de l'Union européenne via l'agence de coopération GIZ –, a rappelé une vérité statistique : selon elle, les femmes représentent la moitié du potentiel humain, économique et social d'un pays. « Là où leurs voix sont écoutées, respectées

et intégrées dans les processus de décision, on observe davantage de paix, de prospérité, de stabilité et de liberté », a-t-elle martelé. Face au manque de perspectives qui pousse la jeunesse et les femmes à l'exode dans plusieurs pays africains, l'Allemagne prône une autonomisation concrète et inclusive.

Mme Samoura a d'ailleurs pointé du doigt les limites du cadre légal actuel : « Les lois seules ne garantissent pas le changement réel. Il faut surtout des mécanismes efficaces d'application, des sanctions lorsque ces droits ne sont pas respectés, mais aussi des réponses concrètes aux obstacles pratiques. »

Des obstacles qui vont de l'accès à l'éducation jusqu'à des besoins fondamentaux de dignité, comme l'accès à des infrastructures sanitaires adaptées et aux produits d'hygiène féminine.

En ouvrant officiellement les travaux, la ministre de la Femme, de la Famille et de la Solidarité, Patricia Adeline Lamah, a exprimé sa profonde satisfaction de voir Conakry abriter cette rencontre. Elle a rappelé que cette coopération renforcée témoigne de la qualité des relations entre la Guinée et les organisations régionales depuis le retour à l'ordre constitutionnel, sous la conduite du président de la République, Mamadi Doumbouya.

La ministre a rendu hommage à la résolution historique 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (adoptée en 2000), qui reste la boussole de la Guinée à travers quatre piliers fondamentaux :

- La participation des femmes aux processus de prévention et de consolidation de la paix ;

- La prévention des violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) ;
- La protection des droits fondamentaux des femmes et des filles en période de conflit comme en temps de paix ;
- Le relèvement et la reconstruction post-crise en intégrant les besoins spécifiques des femmes.

Bien que la Guinée ait enregistré des avancées majeures notamment des campagnes de vulgarisation de la résolution 1325 auprès de l'armée, des magistrats, des étudiants et des leaders religieux, la ministre Lamah n'a pas caché les réalités du terrain.

« De nombreux défis persistent : les pesanteurs socioculturelles, l'insuffisance des financements et les faibles capacités de coordination », a-t-elle admis.

C'est précisément pour pallier ces faiblesses de coordination que le Cadre Continental de Résultats (CCR) a été développé par la Commission de la CE-DEAO, avec l'appui du projet GIZ-SAO. Ce questionnaire simplifié et adapté au contexte ouest-africain permettra de mesurer scientifiquement les progrès et d'ajuster les politiques publiques.

L'enjeu de ces trois jours sera d'assimiler cet outil pour que les résolutions prises à Conakry ne restent pas « confinées dans les salles de conférence », mais transforment durablement le quotidien des populations. Car, comme l'ont rappelé l'ensemble des intervenants, une paix durable en Afrique ne se construira pas sans la participation et le leadership de la moitié de sa population.

Naby Camara

## HOROYA

Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée  
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

### DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné  
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99  
konesayon1@gmail.com

### DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo  
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

### REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo  
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

### SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan  
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

### RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33  
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

### RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08  
Sékouba Kourouma 628 00 36 63  
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

### RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maimouna Bangoura 622 21 12 26  
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

### CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

### CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura  
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

### RESPONSABLE SITE

Youssef Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

### CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

### CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOUVREMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

### DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

### ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

### PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16

## MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES

# Pour une gestion transparente du patrimoine

Sous l'égide du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, la Direction Nationale de la Comptabilité Matières et du Matériel (DNCMM) a procédé mercredi, 20 mai 2026 au lancement officiel du Système d'Information de la Comptabilité du Matériel (SICOM).



Une plateforme qui se présente comme une application informatique de pointe dédiée à la gestion, au suivi et à la traçabilité rigoureuse du patrimoine mobilier et immobilier de l'État. Déployée au sein des ministères de l'Économie, des Finances et du Budget en parfaite résonance avec les directives de modernisation en vigueur dans les espaces UEMOA et CEMAC. Cette plateforme centralisée permet d'enregistrer en temps réel toutes les entrées, sorties et mouvements des biens publics. L'objectif fondamental est d'instaurer une transparence absolue et une gouvernance vertueuse dans l'allocation et l'utilisation des ressources matérielles étatiques.

La cérémonie, qui s'est déroulée dans un réceptif hôtelier de la capitale, a réuni des hauts cadres de l'administration, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des représentants des différents départements ministériels. L'événement était placé sous la présidence de la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla.

Dans son allocution, le directeur national de la comptabilité matières et du Matériel, Ansoumane Diawara, a dressé un constat lucide de la situation qui prévalait avant la conception de cet outil : «Depuis plusieurs années, la gestion des matières et du matériel de l'État se caractérisait par une dispersion des informations, une disparité flagrante des pratiques entre les différentes structures, ainsi que par l'absence d'un système d'information intégré garantissant une traçabilité fiable des biens publics.»

Cette fragmentation structurelle dit-il, constituait un frein majeur à la transpa-

rence et limitait l'efficacité des contrôles réglementaires de la DNCM. C'est face à ce défi, que la décision stratégique de concevoir une solution dédiée a été prise dès le début de l'année 2024.

Plutôt que de solliciter une expertise internationale onéreuse, la Guinée a fait le choix audacieux et souverain de valoriser ses propres talents. Le développement du SICOM est le fruit d'une synergie étroite entre deux entités nationales à savoir : la DNCM, garante du cadre réglementaire et des procédures de la comptabilité matière. Et le Service de Modernisation des Systèmes d'Information (SMSI) du

Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (ex-Direction Nationale des Systèmes Informatiques du Ministère du Budget), maître d'œuvre du développement informatique.

Pendant plus de deux ans, un comité de pilotage institutionnel a travaillé sans relâche, dans des conditions parfois exigeantes, pour concevoir, tester et perfectionner l'application, en stricte conformité avec la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LORF) et le Règlement Général de la Gestion Budgétaire et de la Comptabilité Publique.

Prenant la cérémonie, la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mme. Mariama Ciré Sylla, a exprimé sa profonde satisfaction face à l'aboutissement de ce projet ambitieux. Après avoir transmis les salutations cordiales du Chef de l'État, Mamadi Doumbouya, et du premier ministre, chef du Gouvernement, Amadou Oury Bah, elle a replacé cet événement dans un contexte politique plus large. Selon la ministre, le SICOM s'inscrit en droite ligne avec la politique de transformation numérique de l'administration publique, constituant un

levier incontournable du développement durable. Plus encore, cette plateforme s'intègre harmonieusement au cœur des piliers 2 et 3 du Programme de développement socio-économique durable et responsable SIMANDOU 2040.

Mme. Mariama Ciré Sylla a détaillé les avantages concrets que va générer l'introduction de ce nouveau système : la traçabilité totale, l'automatisation, la fiabilité des données, le contrôle interne et l'interconnexion.

«L'absence d'un système d'information dédié a longtemps constitué un maillon faible dans notre dispositif de gestion du patrimoine public. Le SICOM vient combler ce vide et révolutionner la gestion des finances publiques» a-t-elle martelé.

Poursuivant, la ministre a tenu à saluer le travail remarquable, l'ardeur et la persévérance des équipes techniques de la DNCM et du SMSI. C'est dans cette optique qu'elle a lancé un vibrant appel à l'ensemble des administrateurs et comptables matières pour qu'ils s'approprient pleinement cette plateforme à travers les sessions de formation programmées.

Pour conclure, la ministre Mariama Ciré Sylla a réitéré son engagement à soutenir, à garantir l'appui institutionnel, humain et financier nécessaire pour assurer le déploiement complet et pérenne du SICOM à travers toutes les structures de l'État guinéen.

**Sékouba Kourouma**



SANTÉ / PROLIFÉRATION DES RONGEURS À CONAKRY

# L'Hantavirus, une menace invisible à nos portes

Face à l'insalubrité urbaine et à la multiplication des nuisibles dans la capitale, la vigilance est de mise. L'Hantavirus, une pathologie rare mais mortelle transmise par les souris, interpelle les autorités sanitaires et les citoyens.



C'est un cri d'alarme qui vient du terrain et qui mérite une attention soutenue. Dans une note de sensibilisation transitoire, un observateur averti des questions de santé publique, tire la sonnette d'alarme sur un agent pathogène encore méconnu du grand public guinéen : l'Hantavirus. Alors que Conakry et les grandes villes de l'intérieur font face à un défi permanent de gestion des déchets et de promiscuité, ce virus trouve dans la prolifération des rongeurs un vecteur idéal pour s'inviter dans les foyers.

## Un tueur microscopique venu des champs et des cours

Scientifiquement, le péril est clairement identifié. L'Hantavirus appartient à la famille des Hantaviridae et au genre Orthohantavirus. Il s'agit d'un virus à ARN monocaténaire de polarité négative, classé dans le groupe V de la célèbre classification américaine de Baltimore. Derrière ce

jargon de laboratoire se cache une réalité bien plus pragmatique : une infection virale aiguë, rare, mais potentiellement mortelle pour l'Homme.

Contrairement à d'autres fièvres hémorragiques bien connues en Guinée, l'Hantavirus ne se transmet pas d'homme à homme. Le réservoir du virus est exclusivement animal. Ce sont les rongeurs qui partagent notre quotidien ou nos zones agricoles qui en sont les porteurs sains : la souris grise commune, la souris à pattes blanches, ou encore le rat pygmée des rizières à longue queue.

Le mode de contamination est particulièrement vicieux car il ne nécessite aucun contact direct, ni morsure. C'est par l'inhalation de poussières contaminées par les urines, la salive ou les excréments de ces rongeurs que l'être humain s'infecte. Une fois expulsé par l'animal, le virus fait preuve d'une redoutable résilience, capable de survivre entre 12 et 15 jours

dans l'environnement extérieur en attendant sa prochaine cible.

Fièvre et défaillance rénale : des symptômes trompeurs

La vigilance clinique est de rigueur. Les manifestations de la maladie, notamment la souche de type Puumala, se traduisent parce que la médecine appelle une néphropathie épidémique.

Les symptômes initiaux peuvent facilement être confondus avec d'autres pathologies tropicales : une fièvre brutale et élevée ; des douleurs musculaires intenses (myalgies) ; un état de fatigue généralisée et invalidant.

Cependant, le véritable danger réside dans l'évolution de la maladie, qui attaque de front le système rénal en provoquant une atteinte rénale transitoire sévère, doublée parfois de complications hépatiques (maladie du foie).

L'autre mauvaise nouvelle vient des laboratoires. À ce jour, il n'existe aucun traitement antiviral spécifique ni vaccin validé pour éradiquer l'infection. Les tentatives médicales basées sur

l'administration de Ribavirine ont montré leurs limites ; la communauté scientifique s'accorde à dire que cette molécule n'offre pas les résultats escomptés. La prise en charge en milieu hospitalier reste purement symptomatique et relève exclusivement de structures spécialisées.

## Le défi de la prévention

Pourquoi cibler particulièrement la zone spéciale de Conakry ? Parce que la capitale guinéenne réunit tous les facteurs de risque. La densité de population, la gestion complexe des ordures ménagères et l'architecture de certains quartiers favorisent une présence massive et incontrôlée de souris et de rats.

Faute de remède miracle, la prophylaxie reste la seule ligne de défense efficace. La sécurisation rigoureuse de la chaîne alimentaire dans les ménages est une urgence absolue. Il est impératif de conserver les aliments dans des récipients hermétiquement fermés, inaccessibles aux nuisibles. De même, lors du nettoyage de locaux fermés ou de greniers, les spécialistes recommandent d'éviter de balayer à sec (ce qui remet les poussières virales en suspension dans l'air)

et de privilégier l'utilisation de désinfectants liquides ou d'eau javellisée.

« Prenons soin de notre santé car elle est plus que tout », conclut un spécialiste dans son appel. Un message de bon sens qui, s'il est entendu, pourrait éviter à la Guinée une crise sanitaire évitable. La balle est désormais dans le camp des services d'assainissement public et de la responsabilité citoyenne.

## Le réflexe propreté

3 gestes pour barrer la route au virus. Il s'agit de lloquer les accès : colmater les moindres fissures, trous ou bas de portes par lesquels les souris peuvent s'introduire dans les maisons et les magasins de stockage; humidifier avant de nettoyer; ne jamais soulever la poussière à sec dans un endroit suspecté d'abriter des rongeurs. Il faudrait également vaporiser de l'eau de Javel diluée avant de nettoyer pour fixer et détruire les particules virales. Il ne faut pas laisser de vaisselle sale ou de restes de nourriture traîner la nuit. Les ordures doivent être placées dans des bacs fermés à l'extérieur des pièces de vie.

Moussa Cécé Théa



PROGRAMME

# SIMANDOU

## 2040

Un pont vers la prospérité!

*La Guinée, notre Paradis*  
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

- 1 Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce
- 2 Éducation & Culture
- 3 Infrastructures, Transports & Technologies
- 4 Économie, Finance & Assurance
- 5 Santé & Bien-être

## TABASKI

# Le prix du bétail coûte les yeux de la tête

Les marchés pris d'assaut

À l'approche de la fête de Tabaski, les points de vente de bétail de Conakry connaissent une affluence croissante. Au carrefour Yembeya, sur la route Le Prince, fidèles musulmans et commerçants se côtoient dans une atmosphère fébrile. Comme le recommande le Coran, ceux qui en ont les moyens cherchent à se procurer un animal pour le sacrifice rituel.



Des prix jugés exorbitants Pour de nombreux acheteurs, la réalité est amère. Les prix affichés dépassent largement leurs capacités financières.

« Je suis venu acheter un mouton pour la fête. On me demande 2.000.000 FG alors que je n'ai que 1.200.000 FG », confie Yacouba Camara, père de

sa famille, visiblement préoccupé.

Les vendeurs se défendent Face aux critiques, les commerçants avancent des arguments divergents.

Pour Issiaga Bah, revendeur à Yembeya, « les prix n'ont pas augmenté par rapport à l'année passée. Il y a

des bêtes pour toutes les bourses : les moutons et chèvres varient entre 800.000 FG et 5 millions, les vaches entre 4,5 et 10 millions ».

Daouda Bah, vendeur de moutons et de bœufs, estime au contraire que la hausse est réelle mais justifiée : « Beaucoup d'éleveurs ont quitté leurs localités à cause des vols et des tueries de bétail. Certains se sont installés au Liberia ou en Sierra Leone. Résultat : un mouton qu'on payait 2.000.000 FG coûte aujourd'hui 2.500.000 FG. »

Dans ce contexte tendu, certains citoyens réclament une intervention des autorités. « L'État doit aider la

population qui peine à assurer son quotidien. Il doit soutenir les pauvres pour qu'ils puissent fêter dans la joie et conformément aux règles de l'islam », plaide Mory Kouyaté, rencontré sur le marché.

Au-delà des chiffres et des plaintes, la Tabaski demeure un moment de solidarité et de partage. Mais cette année encore, la

flambée des prix du bétail met en lumière les fragilités économiques des ménages guinéens et les défis persistants de la filière pastorale. Entre ferveur religieuse et contraintes financières, les fidèles s'apprêtent à célébrer la fête avec l'espoir de respecter la tradition, malgré les obstacles.

Mohamed Dramé



## Les vendeurs pointent les difficultés

À l'approche de la fête de Tabaski, également appelée Aïd el-Kébir ou fête du mouton, les marchés de Conakry connaissent une hausse spectaculaire des prix du bétail. Dans les parcs de vente, notamment celui d'ENTAG à Tombolia, les tarifs atteignent des niveaux inédits, mettant à rude épreuve le pouvoir d'achat des citoyens.



Les moutons se négocient entre 1.700.000 GNF et 5.000.000 GNF, selon le poids, la taille et la prove-

nance. Les bœufs varient de 4.000.000 GNF à parfois 18.000.000 GNF.

et 3.000.000 GNF pour lui-même : « L'année dernière, les prix n'étaient pas aussi

Cette flambée est attribuée à une pénurie d'animaux sur les marchés locaux, accentuée par les difficultés d'approvisionnement.

Bafodé Sylla, fonctionnaire, raconte avoir payé 3.500.000 GNF pour un mouton destiné à sa mère

élevés. La vie devient très chère, surtout pour nous les fonctionnaires. »

Ibrahim Ring Soumah, venu avec 2.500.000 GNF, est reparti sans achat : « Les moutons à ce prix sont trop légers. Je préfère attendre dimanche matin pour trouver un animal convenable. »

Selon Mamadou Sow, vendeur de bétail à ENTAG, la majorité des animaux proviennent du Sénégal et du Mali, où les transactions se font en franc CFA. Les obstacles liés au transport, à l'insécurité sur les routes

et aux coûts d'importation pèsent lourdement sur les prix.

« Même nous, parfois, nous sommes confus face à cette hausse », confie-t-il.

La Tabaski, symbole de partage et de solidarité, se heurte à une réalité économique difficile. La flambée des prix du bétail met en difficulté de nombreux ménages, révélant la dépendance de la Guinée aux importations régionales et les fragilités de son marché local.

Maimouna Fria Bangoura

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

## ENTREPRENEURIAT FÉMININ

# Mme Soumah Mama Aïssata, un exemple de résilience

À Conakry, nombreuses sont les femmes qui mènent chaque jour un véritable combat pour faire vivre leurs familles tout en assumant leurs responsabilités domestiques. Parmi elles, Mme Soumah Mama Aïssata Camara se distingue par son courage, sa détermination et son sens du sacrifice.



Commerçante depuis plusieurs années, cette mère de famille partage son temps entre les activités du marché et l'éducation de ses enfants. Très tôt le matin, elle quitte son domicile pour rejoindre son lieu de commerce, avant de revenir s'occuper des tâches ménagères et de sa famille.

Pour Mme Soumah Mama Aïssata, le commerce est bien plus qu'une source de revenus : c'est une manière

de soutenir son foyer, de contribuer aux dépenses familiales et d'assurer un avenir meilleur à ses enfants.

« Une femme doit être forte et organisée. Même quand la fatigue est là, il faut continuer pour la famille », confie-t-elle avec émotion.

Comme beaucoup de commerçantes guinéennes, elle fait face à de nombreuses difficultés : hausse des prix des marchandises, manque

de financement et conditions parfois précaires dans les marchés. Malgré ces obstacles, elle reste attachée à son activité qu'elle considère comme une source de dignité et d'indépendance.

Son entourage salue une femme travailleuse, respectée et engagée pour le bien-être de sa famille. Entre le foyer et le commerce, Mme Soumah Mama Aïssata incarne l'image de ces femmes battantes qui contribuent silencieusement au développement économique et social de la Guinée.

En Guinée, les femmes occupent une place essentielle dans les activités commerciales, notamment dans la vente de poissons, de condiments et de pro-

duits alimentaires. Leur rôle est déterminant dans l'économie familiale et locale.

Active dans le commerce depuis plusieurs années, Mme Soumah Mama Aïssata affirme que la réussite d'une femme passe aussi par l'entente et le soutien au sein du couple. Selon elle, son mari joue un rôle important dans son parcours professionnel.

« Mon mari m'aide financièrement et il m'encourage beaucoup dans mon commerce. Quand une femme se sent soutenue par son époux, elle trouve davantage de courage pour avancer », explique-t-elle.

Ce soutien lui permet de mieux concilier les exigences du foyer et les réalités du commerce quotidien. Entre l'approvisionnement des marchandises, la gestion des clients et l'éducation des enfants, elle re-

connait que l'appui moral et financier de son époux reste essentiel.

« Nous nous complétons dans le foyer. Pendant que je m'occupe du commerce, il veille aussi sur certains besoins de la famille. Cela facilite beaucoup les choses », ajoute-t-elle.

À travers son témoignage, Mme Soumah Mama Aïssata souhaite encourager davantage de compréhension et de solidarité dans les ménages, estimant que l'accompagnement des femmes entrepreneures contribue aussi au développement économique des familles.

Comme de nombreuses femmes guinéennes, elle continue de se battre chaque jour pour assurer le bien-être de ses enfants tout en participant activement à l'économie locale.

**Abdoulaye Socra Banaro**

## DÉGUERPISSEMENT AU MARCHÉ DE LANSANAYA BARRAGE

# Colère et désolation chez les commerçantes

Une vaste opération de déguerpissement a été récemment menée au marché de Lansanaya Barrage, dans la commune de Tombolia. Les autorités guinéennes, accompagnées des forces de sécurité, ont mobilisé bulldozers, policiers et gendarmes pour libérer les emprises publiques le long de la route.



Selon plusieurs témoignages recueillis sur place, les commerçantes affirment avoir subi d'importantes pertes matérielles. Certaines dénoncent un manque de communication préalable et disent avoir perdu leurs marchandises, boutiques et conteneurs lors

de la démolition.

« Nous dépendons de ce marché pour nourrir nos familles », a confié une vendeuse de riz, en larmes après le passage des engins. D'autres commerçantes ont lancé un appel aux autorités pour obtenir

un recasement rapide afin de poursuivre leurs activités.

Du côté des autorités et de certains habitants, l'opération est présentée comme une mesure visant à fluidifier la circulation, assainir les voies publiques et embellir la capitale guinéenne. Plusieurs médias rappellent que cette campagne de déguerpissement concerne actuellement plusieurs marchés et axes routiers de Conakry.

### Les inquiétudes des commerçants

La question du recasement reste au cœur des préoccupations sociales, alors que de nombreuses familles vivent essentiellement du

commerce informel. Mohamed Touré, chef de secteur du marché Lansanaya-Barrage, a exprimé sa préoccupation après l'opération qui a touché plusieurs installations commerciales.

« Nous comprenons la volonté de l'État de rendre la circulation plus fluide et d'assainir la zone, mais il fallait aussi penser aux familles qui vivent quotidiennement de ce marché », a-t-il déclaré.

Le responsable souligne que plusieurs vendeuses ont perdu leurs marchandises et leurs espaces de vente. Il rappelle que le marché constitue une source de revenus vitale pour des centaines de ménages de

Lansanaya-Barrage et des quartiers environnants.

« Depuis ce matin, les femmes pleurent. Certaines ne savent plus où reprendre leurs activités. Nous demandons humblement aux autorités de prévoir un site de recasement afin d'éviter une crise sociale », a-t-il ajouté.

### Appel au dialogue

Le chef de secteur invite enfin les autorités communales et les représentants des commerçants à engager un dialogue pour trouver une solution durable, conciliant assainissement urbain et protection des activités économiques locales.

**Ibrahima Sory Bangoura**  
Photo : Diakité Abdoulaye

## ENVIRONNEMENT

## La gestion des déchets, un véritable défi



La gestion des déchets demeure une préoccupation majeure, notamment dans les grandes agglomérations comme Conakry, où les ordures ménagères s'accumulent dans plusieurs quartiers. Entre insuffisance d'infrastructures, manque de sensibilisation et croissance démographique rapide, le pays fait face à un véritable défi environnemental et sanitaire. Dans plusieurs communes de la capitale, les citoyens dénoncent la présence de dépotoirs sauvages le long des routes, dans les caniveaux et aux abords des habitations. Cette situation favorise la prolifération des moustiques et autres agents patho-

gènes, augmentant ainsi les risques de maladies telles que le paludisme, le choléra ou encore les infections respiratoires.

Les constats révèlent que l'absence d'un système efficace de collecte et de traitement des déchets constitue l'un des principaux obstacles à l'assainissement urbain. À cela s'ajoutent le manque d'équipements adaptés, l'insuffisance des moyens financiers et la faible implication de certains citoyens dans le respect des règles d'hygiène publique.

Face à cette réalité, les autorités locales et plusieurs organisations environnementales multiplient les campagnes de sensi-

bilisation pour encourager les bonnes pratiques. Des opérations de nettoyage sont régulièrement organisées dans certains quartiers afin de réduire l'insalubrité et promouvoir une culture citoyenne autour de la protection de l'environnement.

Pour de nombreux observateurs, la lutte contre les déchets en Guinée nécessite une stratégie durable impliquant l'État, les collectivités locales, les entreprises privées et les populations. Il est donc essentiel de plaider pour la création de centres modernes de traitement des déchets, le renforcement des services de voirie ainsi que l'éducation environnementale dès le plus jeune âge.

En attendant des solutions concrètes et durables, Conakry et ses habitants espèrent une amélioration rapide des conditions d'assainissement afin de préserver la santé publique et l'image des villes guinéennes en général, et de la capitale en particulier.

**Naby Moussa Soumah**

## DABONDI

## Cinq présumés voleurs démasqués

Dabondi, ce mercredi après-midi – Une tentative d'agression a tourné court lorsqu'un jeune homme, pris pour cible par cinq individus à bord d'un taxi, a réussi à alerter les riverains.



Selon des témoins, les suspects s'étaient fait passer pour de simples passagers avant de tenter de dépouiller la victime de ses effets personnels. Mais celle-ci a opposé une vive résistance, provoquant la confusion dans le véhicule.

Alertés par ses cris, plusieurs habitants du quartier sont rapidement intervenus pour empêcher les agresseurs de prendre la fuite.

## INSALUBRITÉ À TOMBOLIA

## La saturation des caniveaux inquiète la population

La commune de Tombolia fait face à un problème persistant d'insalubrité. Les caniveaux, censés évacuer les eaux de pluie, sont aujourd'hui obstrués par des amas d'ordures, exposant les habitants à de graves risques d'inondations.



Selon M. Barry Abdoulaye, citoyen de la localité, ce sont souvent les habitants eux-mêmes qui jettent leurs déchets dans les caniveaux, parfois emballés dans des sachets. Même après les opérations de curage, les ordures sont laissées au bord des caniveaux et finissent par y retourner lors des pluies. « L'année dernière, nous les jeunes nous étions mobilisés pour ramasser les ordures, mais faute de suivi, elles se sont dispersées dans la nature », regrette-t-il.

La situation devient critique pendant la saison des pluies : routes envahies, circulation perturbée, pertes matérielles et parfois humaines. Les habitants dénoncent l'absence d'entretien régulier malgré la présence de machines.

Face à ces critiques, M. Mamadi Traoré, secrétaire général de la commune, assure que des actions sont en cours : « Nous avons lancé le curage ponctuel des ca-

niveaux en attendant les moyens officiels du gouvernorat. Nous faisons de notre mieux avec les ressources disponibles. » Il appelle la population à cesser de transformer les caniveaux en dépotoirs et à s'abonner aux PME spécialisées dans le ramassage des ordures.

Les autorités locales demandent également un appui en ressources humaines, matérielles et financières pour renforcer les opérations d'assainissement. Le service d'insalubrité, désormais actif, promet des sanctions contre les citoyens qui refusent de respecter les règles d'hygiène.

En somme, Tombolia est à la croisée des chemins : sans discipline citoyenne et sans moyens renforcés, la commune risque de revivre les inondations dévastatrices des années précédentes.

**Yakouba Traoré**

Les cinq présumés voleurs ont été neutralisés sur place, en attendant l'arrivée des autorités compétentes.

Cet incident met en lumière la vigilance des citoyens et la solidarité communautaire face aux actes de banditisme urbain

**Mohamed Bangoura**

## COMMERCE INFORMEL

# Une bouée de survie pour des milliers de femmes

Dans les marchés, les rues et les quartiers populaires de Conakry comme à l'intérieur du pays, des milliers de femmes guinéennes vivent aujourd'hui du commerce informel. Vente de légumes, poissons fumés, friperie, condiments ou petits articles ménagers : ces activités représentent souvent leur seul moyen de subsistance face au chômage et à la précarité.



Selon plusieurs études économiques, le secteur informel domine largement l'économie guinéenne et constitue un refuge pour de nombreuses personnes sans emploi stable. Près de 80 % des emplois seraient concentrés dans l'économie informelle, avec une forte présence des femmes dans les activités commerciales de proximité.

Chaque matin, dans les marchés de Conakry, des femmes s'installent dès l'aube derrière leurs étals improvisés. Pour beaucoup, ce commerce n'est pas un choix, mais une nécessité.

Le manque d'emplois formels, la hausse du coût de la vie et les difficultés économiques poussent de nombreuses mères de famille à créer de petites activités génératrices de revenus.

« Sans ce petit commerce, je ne peux pas nourrir mes enfants », témoigne Fatoumata Yarie Bangoura, vendeuse de légumes au marché de Coléah. « Nous nous débrouillons chaque jour pour survivre. »

Des économistes expliquent que le commerce informel joue un rôle social majeur dans le pays. Il permet à

des milliers de ménages de faire face aux dépenses quotidiennes malgré l'absence de sécurité sociale ou d'emploi stable. Toutefois, ces activités restent fragiles et exposées à de nombreuses difficultés : absence de financement, manque d'infrastructures, insécurité, pression fiscale et faible accès aux crédits bancaires.

Une étude publiée en 2024 sur les pratiques d'épargne et de crédit des femmes du secteur informel montre que beaucoup de commerçantes utilisent les tontines, les prêts solidaires ou les gardes-monnaie informels pour financer leurs activités, faute d'accès au système bancaire classique.

Le chômage demeure également un défi important pour la jeunesse guinéenne. Les statistiques du marché du travail révèlent une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi et une insertion professionnelle encore limitée, particulièrement chez les femmes et les jeunes diplômés.

Malgré ces difficultés, les femmes du secteur informel continuent de faire vivre l'économie locale. Elles approvisionnent les marchés, soutiennent leurs familles et participent activement à la stabilité sociale du pays.

Pour plusieurs observateurs, l'amélioration des conditions de travail de ces femmes passe par des politiques publiques plus adaptées : accès au microcrédit, modernisation des marchés, protection sociale et programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin.

Dans un contexte économique difficile, le commerce informel reste ainsi, pour de nombreuses femmes guinéennes, une véritable stratégie de survie et un symbole de résilience.

« Je m'appelle Ibrahima Sylla, commerçant au marché depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, beaucoup de familles vivent grâce au commerce informel parce qu'il n'y a pas assez d'emplois. Ici, chacun essaie de

se débrouiller pour gagner quelque chose à la fin de la journée.

Nous voyons beaucoup de femmes venir vendre de petits produits pour nourrir leurs enfants. Certaines arrivent très tôt le matin et repartent tard le soir sans être certaines d'avoir fait assez de bénéfices. Malgré cela, elles continuent avec courage.

Le commerce informel aide énormément les familles guinéennes, mais les difficultés sont nombreuses : manque de place dans les marchés, taxes élevées, problèmes d'insécurité et absence de soutien financier. Beaucoup de commerçants n'ont pas accès aux banques ou aux crédits pour développer leurs activités.

Si les autorités investissent davantage dans les marchés et accompagnent les petits commerçants, cela pourrait réduire la pauvreté et aider beaucoup de jeunes à trouver une activité digne. »

**Ibrahima Sory Bangoura**

## OUA (UA)

# L'institution souffle le 25 mai ses 3 bougies

Devenue en l'an 2000 Union Africaine lors d'un sommet des chefs d'Etats, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) créée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba en Ethiopie fête ce lundi ses 63 ans.



La rédaction du journal HOROYA saisit l'occasion pour proposer à ses lecteurs en signes de reconnaissance, de mérite et de congratulation un hommage dédié aux pères fondateurs de l'Organisation pour les efforts courageux abattus une vingtaine d'années seulement après l'arrêt de la deuxième guerre

mondiale. fois vaillants éclaireurs de notre continent sous domination étrangère.

Vous qui avez bravé la tornade, le vent, le feu de l'humiliation ; Vous qui avez emboité le pas de la dignité, du courage et de l'honneur pour que le berceau de l'humanité recouvre

mondiale.

### POÈME

H o m m a g e  
aux pères  
fondateurs de  
l'OUA (UA)  
Ô pères fon-  
dateurs, nos  
illustres de-  
vanciers à la

sa liberté et sa place dans le concert des nations ;  
O pères fondateurs, vous qui avez emboité le pas à nos grands-pères dans la résistance contre la pénétration étrangère. Ces grands pères qui ont pour noms Dinah Salifou SOUMA, Alpha Yaya DIALLO, Almamy Boubacar Biro BARRY, Almamy Samory TOURE, Kissikaba Keïta et Zegbela Togba etc  
Ô braves défenseurs du continent vous avez su et pu imprimer un cachet tout particulier à l'ardent vœu des Africains au lendemain des années 1945.

A travers le Grand ensemble du RDA à Bamako au Mali

en 1946, vous avez réanimé l'espoir chez les Africains de tous bords ;  
13 ans après le continent dans sa majorité recouvre son indépendance suite à la brèche de la Guinée le 02 Octobre 1958.

Pères fondateurs de l'OUA (UA) : Félix Houphouët Boigny (Côte D'ivoire)  
Modibo KEÏTA (Mali ), Kwameh N'KRUMA (Ghana)  
Ahmed Sékou TOURE (Guinée), Léopold Sédar Senghor (Sénégal)  
Mouctar Ould Dadah (Mauritanie)

William Tobman (Libéria)  
Ahmed Ben Bella (Algérie),

Roi Mohamed V (Maroc), Haïlé Sélassié 1er (Ethiopie)  
Gamal Abdel Nasser (Egypte), Kenneth Kaouda (Zambie) Julius N'yérére (Tanzanie) etc  
Vos enfants et petits-enfants vous resteront reconnaissants pour l'éternité ;

Mieux, vos exemples continueront à nous servir de sources d'inspiration pour une Afrique Unie, forte et prospère ;  
Que vos âmes reposent en paix et que la terre de nos ancêtres soit légère pour tous nos devanciers.

**SEKOU BANTOUN  
FOFANA**

## MARCHÉ MADINA

# L'insalubrité inquiète commerçants et citoyens

Au cœur de Conakry, le grand marché de Madina, considéré comme l'un des plus importants centres commerciaux d'Afrique de l'Ouest, fait face à un grave problème d'insalubrité. Entre montagnes d'ordures, caniveaux bouchés et odeurs nauséabondes, commerçants et clients dénoncent une situation devenue préoccupante.



Dans plusieurs zones du marché, les déchets ménagers, sachets plastiques et restes alimentaires s'entassent le long des routes et devant les boutiques. En période de pluie, les eaux stagnantes aggravent les difficultés de circulation et augmentent les risques sanitaires.

Selon des commerçants rencontrés sur place, cette insalubrité affecte directement leurs activités économiques. Certains clients évitent désormais certaines parties du marché à cause des mauvaises odeurs et de la boue.

« Nous travaillons au milieu des ordures chaque jour. Les mouches et les mauvaises odeurs découragent les acheteurs », déplore une vendeuse de légumes installée près d'un dépôt sauvage de déchets.

Des médias locaux ont déjà signalé à plusieurs reprises la présence de montagnes d'ordures dans les grands marchés de Conakry, notamment à Madina, Entag et Matoto. Les commerçants accusent le manque de ramassage régulier des déchets et l'insuffisance des infrastructures d'assainisse-

ment.

Au-delà de l'impact économique, les habitants craignent surtout les conséquences sanitaires. Médecins et spécialistes de l'environnement alertent régulièrement sur les risques de maladies liées à l'insalubrité, notamment les infections diarrhéiques, le choléra et le paludisme.

Selon des données relayées par des acteurs de l'assainissement, la ville de Conakry produit chaque jour plus de 1 000 tonnes de déchets ménagers, une quantité difficile à gérer face

à l'urbanisation rapide et au manque d'équipements adaptés.

Face à cette situation, plusieurs citoyens demandent aux autorités de renforcer le système de collecte des ordures, d'installer davantage de poubelles publiques et de sensibiliser les populations à la gestion des déchets.

Malgré les opérations d'assainissement organisées périodiquement dans la capitale, les tas d'ordures continuent de s'accumuler dans plusieurs marchés. Pour de nombreux observateurs, le problème de l'insalubrité à Madina reflète les défis plus larges de gestion

urbaine auxquels Conakry reste confrontée.

« Chaque fois que je passe au marché Madina, je suis choqué par les tas d'ordures qu'on voit un peu partout. Les mauvaises odeurs sont très fortes, surtout pendant les grandes chaleurs et après la pluie. Parfois, il devient même difficile de circuler normalement à cause des déchets qui bloquent les passages. Cette situation donne une mauvaise image du marché alors que Madina est l'un des plus grands centres commerciaux du pays. Les commerçants comme les clients souffrent de cette insalubrité au quotidien.

Nous avons besoin d'un véritable effort des autorités et aussi d'une prise de conscience des citoyens. Si chacun respecte les règles de propreté et que les ordures sont ramassées régulièrement, le marché sera plus propre et plus agréable pour tout le monde », conclut un riverain.

**Ibrahima Sory Bangoura**



## MUSÉE DE SANDERVALIA

# Un espace vivant de mémoire et de transmission

Le 18 mai, le Musée national de Kaloum s'est transformé en véritable carrefour culturel à l'occasion de la Journée internationale des musées. L'événement a offert aux visiteurs une immersion dans la richesse du patrimoine guinéen grâce à une exposition d'objets photographiés et magnifiés, retraçant l'histoire des communautés à travers leurs instruments, leurs symboles et leurs œuvres. Le musée s'est ainsi affirmé comme un espace vivant de mémoire et de transmission.



L'artisanat local a occupé une place de choix dans cette célébration. Les stands présentaient des pièces emblématiques telles que le Léppi, les étoffes inspirées de la forêt sacrée, ainsi

que d'autres créations textiles incarnant l'identité culturelle des différentes régions du pays. Ces œuvres, à la fois artistiques et utilitaires, témoignaient du savoir-faire ancestral et de la créativité des artisans guinéens.

Selon les organisateurs, plus de 3 000 objets ont été photographiés en 3D et numérisés dans une base de

données accessible à tout Guinéen, sur place ou à l'étranger, via un code QR. Une initiative qui marque une avancée majeure dans la préservation et la diffusion du patrimoine national.

Au-delà de la présentation des objets, cette journée a mis en lumière l'importance de sauvegarder les traditions et de les ins-

crire dans une dynamique contemporaine. Le Musée national de Kaloum s'est imposé comme un lieu de dialogue et de valorisation culturelle, où les expositions deviennent des passerelles entre générations et communautés.

**Mohamed Dramé  
Aissata Diakité  
Photos : Lamine Sylla**



N°...../MSHP/CAB/2026

Conakry, le 21 MAI 2026

1021

**Avis d'Appel d'Offres Restreint**

**AAOR N°01/PRMP/CAB/MSHP/2026**

**Objet:** Acquisition, installation et mise en service de mobiliers et matériels sanitaires à Conakry et à l'intérieur du pays au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

**Mesdames et Messieurs,**

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition, installation et mise en service de mobiliers et matériels sanitaires à Conakry et à l'intérieur du pays au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Dans le cadre de l'exécution dudit marché, sous financement du budget national de développement (BND), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'Offres Restreint sous pli fermé pour l'acquisition, installation et mise en service de mobiliers et matériels sanitaires à Conakry et à l'intérieur du pays.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et ne peuvent bénéficier plus de deux (02) lots.

Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres restreint :

**Lot1 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la zone spéciale de Conakry ;

**Lot2 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la Région de Kindia ;

**Lot3 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la Région de Boké ;

**Lot4 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la Région de Mamou ;

**Lot5 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la Région de Labé ;

**Lot6 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la Région de Faranah.

**Lot7 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la Région de Kankan ;

**Lot8 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la Région N'zérékoré ;

**Lot9 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'hôpital Préfectoral de Kérouané ;

**Lot10 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'hôpital Préfectoral de Siguié ;

**Lot11 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la l'hôpital Préfectoral de Lélouma ;

**Lot12 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'hôpital Préfectoral de Koubia

**Lot13 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'hôpital Préfectoral de Gueckédou ;

**Lot14 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'hôpital Préfectoral de Coyah ;

**Lot15 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'hôpital Préfectoral de Kissidougou.

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours dans les magasins des structures sanitaires bénéficiaires.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	SOCIETES/ENTREPRISES
1	SINO-GUI HOLDING
2	FORTUNE HOLDING SA
3	GUINEA INVESTMENT GROUPE SA
4	PHARMACOM
5	WESTCOAST CONSTRUCTION
6	NOVA MANSA
7	SANK SERVICES
8	GUICOPTRA
9	CCT SACOF SARL
10	SAB SARL
11	G T-GIE

12	GTFPS SARL
13	KARTEL DE GUINEE
14	PNPC SARLU
15	ALISHAMIR SA
16	MAD SERVICES SARLU
17	SM-BT
18	GALM
19	MAISON DU MEDECIN ET DU PARAMEDICAL SARLUNIPER
20	DOUMB MULTI SERVICES SARLU
21	LKG CONSULTING
22	AMINA RENT A CAR
23	EMED-GUINEE SARL
24	KASMIZ
25	FBF PRESTATION
26	MILIMEX
27	SADAMA
28	GMS
29	DIVAC GLOBAL SERVICES SARLU
30	SEBUR
31	DAL SERVICE
32	MOKA-PRESTATION
33	ASTRA BUILDING
34	LTS
35	BIPECS
36	SOPROMI
37	ETS TANI
38	ETS TINESKA
39	GUINEENNE D'ENTREPRISE
40	EREC

La passation de marché sera conduite par voie d'Appel d'Offres Restreint tel que défini à l'article 28 du code des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres Restreint qui peut être retiré contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de trois millions cinq mille (3 500 000 GNF) francs guinéens. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée comme suit

- ✓ 50% au compte N°41 110 71 « Receveur Central du Trésor »
- ✓ 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante

Une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'Attributaire de marché conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.

Les frais d'immatriculation du contrat de 0,3% du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) copies au Service Passation des Marchés Publics du Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique, sis à Almamy, Commune de Kaloum au plus tard le 26.05.2025 à 10 heures 00 mn et la séance d'ouverture des plis aura lieu à 10 heures 30 mn le même jour dans la salle de conférence du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission égale à 1,5% du montant de l'offre pour chaque lot en francs guinéens.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant de la DGCMP et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Une version électronique de l'offre technique (scanné PDF) et financière (sous forma Excel et scanné PDF) sur clé USB (bordereau des prix unitaires).

Veillez croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.



Le Ministre  
**Madame Khaité SALL**



**Avis d'appel public à Manifestation d'Intérêt**

N° : 003-AMI/MCENI/CAB/PRMP/2026

**Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation**

**LE RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LES ETUDES**

1. Termes de Référence pour le Recrutement des bureaux d'études relatifs :
2. **Lot 1** : Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;
3. **Lot 2** : Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;
4. **Lot 3** : Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;
5. **Lot 4** : Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;
6. **Lot 5** : Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka ;
7. **Lot 6** : Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré.

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés Publics paru dans **HOROYA, JAO, le REGIONAL** et sites du Ministère en date du mois d'avril 2026

Le Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour :

- Lot 1** : Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;
- Lot 2** : Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

**Lot 3** : Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

**Lot 4** : Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

**Lot 5** : Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka ;

**Lot 6** : Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré.

8. La méthode de sélection est fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût) conformément au point 1 de l'article 34 du code des marchés publics.

**9. Contexte et Justification :**

**Présentation institutionnelle**

Le **Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation (MCENI)** est chargé de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de postes, télécommunications, économie numérique et innovation technologique.

La **Direction Nationale des Postes et Télécommunications (DNPT)** constitue la structure technique du **MCENI** responsable, entre autres, de :

- La planification et du développement des infrastructures de télécommunications ;
- La régulation technique et du suivi des réseaux ;
- La coordination des projets structurants du secteur numérique.

Dans le cadre du **Programme SIMANDOU 2040**, la DNPT étant le service bénéficiaire a eu des initiatives visant à renforcer la transformation numérique et la modernisation des infrastructures stratégiques.

**1.1. Contexte sectoriel**

La République de Guinée connaît une accélération des investissements dans les infrastructures :

- Télécommunications et fibre optique ;
- Énergie ;
- Transports ;
- Mines ;
- Hydraulique et assainissement.

Cependant, plusieurs contraintes persistent :

- Absence de plateforme intégrée de gestion et de coordination des infrastructures ;
- Duplication des travaux et conflits d'emprises ;
- Faible mutualisation des infrastructures ;
- Délais administratifs longs pour les autorisations ;
- Manque de visibilité sur les réseaux existants et planifiés.

**1.2. Justification de la mission**

La mise en place d'un :

- a) Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles (GUNIM) vise à
- b) Étude approfondie de déploiement de réseaux communautaires TIC dans 25 communes rurales non couvertes ;
- c) Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;
- d) Équipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables
- e) Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka
- f) Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et Nzérékoré

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans les priorités du **Programme SIMANDOU 2040**, notamment :

- La modernisation de l'administration ;
- Le développement des infrastructures critiques ;
- L'accélération de la transformation numérique ;
- La promotion de la coordination intersectorielle.
- L'inclusion numérique ;
- L'aménagement équilibré du territoire ;
- Le développement des services numériques en zones rurales ;
- La réduction des inégalités socio-économiques ;
- Le développement de l'écosystème numérique ;
- La promotion des investissements privés ;
- Le renforcement des chaînes de valeur technologiques régionales ;
- Le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat numérique ;
- La modernisation des infrastructures critiques ;
- La transformation numérique ;
- La sécurité et résilience des systèmes ;
- Le développement logistique et économique ;
- L'intégration régionale ;
- Téléconsultation
- Télésurveillance
- Téléexpertise

- Téléassistance
- Établir un diagnostic technique, énergétique, économique et environnemental fiable
- Identifier et comparer plusieurs scénarios de réhabilitation ;
- Estimer de manière réaliste les coûts d'investissement et d'exploitation ;
- Analyser la viabilité économique et la durabilité financière des centres émetteurs ;
- Évaluer les risques techniques, environnementaux et institutionnels.

**1.3. Importance stratégique**

Ces infrastructures constitueront un outil structurant permettant

- Une gestion optimisée des emprises et servitudes ;
- Une réduction des dégradations répétitives de la voirie ;
- Une meilleure synchronisation des projets d'infrastructures ;
- Un cadre favorable au partage et à la mutualisation ;
- Réduire la fracture numérique ;
- Soutenir le développement local ;
- Renforcer la résilience socio-économique ;
- Promouvoir des modèles durables et inclusifs ;

**1.4. Partenaires concernés**

La mission impliquera notamment :

- MCENI ;
- Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics ;
- Ministère de l'Énergie ;
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- Collectivités locales ;
- Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications ;
- Opérateurs télécoms et concessionnaires de réseaux ;
- Agences d'exécution de projets.

**1.1 Objet général de la prestation**

S'assurer que les études de faisabilité des travaux respectant la qualité, les normes techniques, environnementales, et de sécurité en vigueur, tout en répondant aux besoins fonctionnels et esthétiques du projet.

**1.2. Objectifs spécifiques**

Plus spécifiquement les études des infrastructures et services connexes de la Direction Nationale des Postes et Télécommunication (DNPT)

Il consiste à faire sur chaque site, les travaux suivants :

Faire les études de génie civile et architectures de la construction des bâtiments ;

Concevoir les plans et les spécifications techniques de la construction.

Concevoir les installation informatiques, électriques et les équipements audiovisuels ;

Examiner la conformité des plans d'exécution et les équipements des poste télécommunication et audiovisuels qui doivent être winstallés ;

Proposer des recommandations pour l'amélioration continue du projet en cas de non-conformité ;

Portée de la mission.

La prestation se déroulera selon les phases suivantes (non limitatif):

- Contrôle des documents de conception ;
- Examen du rapport d'études de sol ;
- Examen des documents de conception des différents maitres d'œuvres et Rapports d'étape ;
- Assistance à des réunions techniques ;
- Contrôle des documents d'exécution ;
- Assistance à des réunions techniques ;
- Visites sur site (STRUCTURE - architecture) ;
- Visites sur site (MEP) ;
- Rapport de visite ;
- Participer à toutes les réunions de coordination requises avec les différents intervenants ;
- Coordination entre Directeur de projet, architecte.
- **Pré-construction :**
  - Examiner et certifier les plans architecturaux et techniques ;

Le consultant devra :

**Lot 1 :** Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles

1. Réaliser un diagnostic institutionnel, organisationnel et réglementaire ;
2. Définir l'architecture fonctionnelle et technique du guichet unique ;
3. Proposer un modèle de gouvernance et d'exploitation ;
4. Élaborer un plan de mise en œuvre et de déploiement ;
5. Estimer les coûts et proposer un modèle économique.

**Lot 2 :** Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

1. Évaluer la situation actuelle de la connectivité et des besoins TIC dans les communes ciblées ;
2. Analyser les options technologiques adaptées (Wi-Fi communautaire, LTE rural, satellite, faisceaux hertziens, etc.) ;
3. Définir un modèle économique et de gouvernance des réseaux communautaires ;
4. Identifier les contraintes réglementaires et institutionnelles et formuler des recommandations ;
5. Proposer un plan de déploiement opérationnel et budgétisé (Etudes de faisabilités).

**Lot 3 :** Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

1. Réaliser un benchmarking international et régional d'unités d'assemblage de terminaux ;
2. Analyser le potentiel du marché guinéen et sous-régional ;
3. Évaluer la faisabilité technique et industrielle ;
4. Évaluer la faisabilité économique et financière ;
5. Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles.

**Lot 4 :** Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

1. Évaluer l'état actuel des infrastructures et équipements existants ;
2. Définir les besoins techniques et opérationnels des stations côtières ;
3. Proposer des solutions technologiques optimales et conformes aux normes internationales ;
4. Élaborer une stratégie de modernisation et un plan d'investissement ;
5. Accompagner la DNPT dans la structuration technique et fonctionnelle du projet.

**Lot 5 :** Études pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka ;

1. Évaluer les infrastructures existantes et équipements
2. Identifier des lacunes techniques, logistiques et opérationnelles
3. Proposer un modèle économique
4. Identifier les nouveaux services de santé et spécialités à intégrer en fonction des besoins de la guinée
5. Faire une évaluation technique et financière des travaux à réaliser et les équipements à fournir pour le centre Donka et ceux des régions

**Lot 6 :** Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré

1. Réaliser un diagnostic exhaustif de l'état technique, énergétique et fonctionnel des centres émetteurs ;

2. Identifier les besoins actuels et futurs en matière de diffusion, de connectivité et d'hébergement d'équipements ;
3. Proposer plusieurs scénarios techniques de réhabilitation et de modernisation ;
4. Évaluer les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance associés à chaque scénario ;
5. Analyser la viabilité économique et financière des options retenues, en cohérence avec le modèle économique de gestion durable défini par la DNPT ;
6. Évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels et proposer des mesures d'atténuation ;
7. Recommander un scénario optimal et une feuille de route de mise en œuvre.
8. Préparer un dossier d'appel d'offre.

### 1.3. Résultats attendus

À l'issue de ces missions :

**Lot 1 :**

- Diagnostic complet du cadre existant ;
- Modèles fonctionnel et économique du GUNIM définis ;
- Architecture technique proposée ;
- Cadre institutionnel et réglementaire recommandé ;
- Plan de déploiement validé ;
- Dossier d'appel d'offre élaboré ;
- Budget prévisionnel établi.

**Lot 2 :**

- Une cartographie des communes étudiées ;
- Une analyse des besoins et usages ;
- Des scénarios technico-économiques ;
- Un modèle de gouvernance ;
- Un plan de déploiement opérationnel et budgétisé (Etudes de faisabilités).

**Lot 3 :**

- Cartographie comparative des modèles d'assemblage de terminaux
- Analyse documentée du marché cible ;
- Évaluation des exigences techniques et logistiques ;
- Analyse financière et économique ;
- Plan d'actions et feuille de route

**Lot 4 :**

- Diagnostic technique complet des sites ;
- Analyse des écarts par rapport aux normes internationales ;
- Architecture cible des stations modernisées ;
- Spécifications techniques détaillées ;
- Plan de déploiement et budget estimatif ;
- Modèle économique proposé ;
- Dossier d'appel d'offre élaboré ;
- Recommandations institutionnelles et opérationnelles.

**Lot 5 :**

Les infrastructures et équipements sont évalués  
Les besoins techniques, logistiques et opérationnelles sont identifiées et des propositions de solution sont élaborées  
Un modèle économique est proposé  
Des nouveaux services et spécialités sont identifiés  
Une évaluation technique et financière des travaux à réaliser est fait  
Une évaluation technique et financière des équipements à fournir est réalisé.

**Lot 6 :**

L'état des lieux détaillé et documenté des centres émetteurs ciblés réalisé  
Les besoins actuels et futurs en matière de diffusion, de connectivité et d'hébergement d'équipements identifiés ;  
Les scénarios techniques de réhabilitation et de modernisation proposés ;  
Les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance associés à chaque scénario évalué ;  
La viabilité économique et financière des options retenues, en cohérence avec le modèle économique de gestion durable défini par la DNPT analysée ;  
Les impacts environnementaux et sociaux potentiels sont évalués et les mesures d'atténuation sont proposées ;  
Le scénario optimal et une feuille de route de mise en œuvre recommandé.

### 3. Méthodologie

Le consultant proposera une approche incluant

- Revue documentaire ;
- Consultations institutionnelles ;
- Entretiens avec parties prenantes ;
- Analyse comparative internationale ;
- Ateliers de validation.

La méthodologie devra intégrer :

- Durabilité ;
- Interopérabilité ;
- Cybersécurité ;

- Inclusion numérique ;
- Prise en compte du genre.

#### 4. Tâches à exécuter

Les consultants devront notamment :

##### Tâche 1 : Diagnostic

- Analyse du cadre institutionnel et réglementaire ;
- Cartographie des acteurs ;
- Identification des contraintes.

##### Tâche 2 : Architecture technique

- Spécifications techniques ;
- Interopérabilité ;
- Sécurité.

##### Tâche 3 : Gouvernance

- Modèle institutionnel ;
- Rôles et responsabilités.

##### Tâche 4 : Plan de mise en œuvre

- Phasage ;
- Feuille de route ;
- Gestion des risques.

##### Tâche 5 : Modèle financier

- Estimation budgétaire ;
- Coûts CAPEX/OPEX ;
- Options de financement.

##### Livrables

- Le résultat de la réalisation du CONTRÔLE TECHNIQUE demandé sera matérialisé dans les rapports nécessaires pour chaque mission à chaque phase, y compris les procès-verbaux des visites sur site.
- Liste non limitative :
- Compte rendu des Sites visités
- Avis sur plans d'exécution
- Le Plan Général de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
- Le Registre-Journal de la coordination (RJ)
- PLANNING

- Rapport de démarrage
- Rapport de diagnostic
- Rapport de conception
- Rapport final
- Modèle économique
- Présentation de restitution
- La cartographie des infrastructures multisectoriels
- Rapport de benchmarking
- Rapport provisoire de faisabilité
- Le cabinet fournira un rapport d'audit sur l'existant
- Le cabinet remettra un Dossier de Spécifications Techniques Détaillées incluant le dimensionnement des serveurs, le choix des dispositifs médicaux connectés et le plan de câblage informatique haute performance
- Le cabinet fournira un document contenant le plan architectural, réseaux, aménagement et équipements des centres
- Le cabinet produira un document de vision stratégique et de la gouvernance
- Produira également un document d'étude technique, économique et financière
- Le cabinet fournira le cahier de charges pour le recrutement d'une entreprise pour la mise en œuvre du projet et le DAO
- Rapport de diagnostic technique, énergétique et institutionnel ;
- Rapport d'études de faisabilité incluant les scénarios analysés ;
- Rapport d'analyse économique et financière ;
- Rapport d'analyse environnementale et sociale préliminaire ;
- Rapport final consolidé avec recommandations et feuille de route.

Il faut présenter le planning proposé pour le déroulement des services, toujours en respectant les durées indiquées dans le point 4 ci-dessus.

##### 10. DUREE DE LA MISSION :

Durée estimative : **six (06) mois** pour chaque lot

La mission couvrira l'ensemble de phase de conception jusqu'à la remise finale du rapport.

**Lot 1** : Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;

**Lot 2** : Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

**Lot 3** : Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

**Lot 4** : Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

**Lot 5** : Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka ;

**Lot 6** : Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré.

11. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **5 à 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

12. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

13. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- Expérience générale ;
- Expérience spécifique (dans des conditions semblables) ;
- Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement ;
- ETC.

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP, Tel : **+224 622 25 09 63/ 622 53 17 12** à compter du **18/05/2026**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège** du

Ministère dans la cour de la RTG au **1<sup>er</sup> étage** au plus tard le **JEUDI 11/06/2026** à 10 heures.

En précisant sur l'enveloppe de soumission le Recrutement des Cabinets pour les études relatives :

**Lot 1** : Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;

**Lot 2** : Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

**Lot 3** : Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

**Lot 4** : Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

**Lot 5** : Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka ;

**Lot 6** : Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré.

L'ouverture des plis est prévue le même jour au Ministère de l'Information et de la Communication, à KOLOMA, 3<sup>ème</sup> Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, le **jeudi 11 juin 2026 à 11 heures**.

15. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le **30 juin 2026**



**M. Mourana SOUMAH**



**Avis d'appel public à Manifestation d'Intérêt**

N° : 002-AMI/MCENI/CAB/PRMP/2026

**Ministère de la Communication, de  
l'Économie Numérique et de  
l'Innovation**

**LE RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LES ETUDES, CONTROLE ET  
SUPERVISION RELATIF :**

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés paru dans **HOROYA, JAO, le REGIONAL** et sur les sites du Ministère, de l'ARMP, JAO et DGCMP en date du mois de mai 2026

2. Le Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour :

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

Dans le cadre du respect des normes de qualité et de sécurité, il est nécessaire de recruter des Cabinets spécialisés dans les études, le contrôle et supervision des travaux de construction et d'installation des équipements techniques audiovisuels.

**4. Objectifs :**

• **Objectif global :** Assurer que les études des faisabilités et le contrôle des travaux respectant la qualité, les normes techniques, environnementales, et de sécurité en vigueur, tout en répondant aux besoins fonctionnels et esthétiques du projet.

• **Objectifs spécifiques :**

Plus spécifiquement la construction d'un siège combiné au profit de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), la Direction Générale de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et la Direction Générale des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.

Il consiste à faire sur chaque site, les travaux suivants :

- Les études de génie civil et architecturales de la construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés ;
- Le contrôle et supervision des travaux de construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés
- Certifier les plans et les spécifications techniques de la construction.  
Contrôler la qualité des matériaux et les matériels qui rendent dans le cadre d'exécution des travaux effectués.
- Certifier les équipements audiovisuels qui doivent être installés
- Examiner la conformité des plans d'exécution et les équipements audiovisuels qui doivent être installés

- Superviser les phases critiques de la construction pour s'assurer de leur conformité aux standards requis.
- Vérifier que le chantier respecte les délais convenus et les normes de sécurité.
- Proposer des recommandations pour l'amélioration continue du projet en cas de non-conformités.
- **Portée de la mission :**

La prestation se déroulera selon les phases suivantes (non limitatif):

- Contrôle des documents de conception
  - Examen du rapport d'études de sol
  - Examen des documents de conception des différents maitres d'œuvre et Rapports d'étape
  - -Assistance à des réunions techniques
    - Contrôle des documents d'exécution
    - Assistance à des réunions techniques
    - Examen des documents des constructeurs
    - Contrôles sur chantier
    - Visites sur site (STRUCTURE - architecture)
    - Visites sur site (MEP)
    - Rapport de visite
- Examen avant réception
  - - Visites de réception
  - Essais et tests
  - - Rapport final de contrôle technique (RFCT)
- Vérification de fonctionnement des installations
  - Examen des travaux pendant période de garantie
  - - Participer à toutes les réunions de coordination requises avec les différents intervenants.
  - - Coordination entre Directeur de projet, architecte
- **Pré-construction :**
  - Examiner et certifier les plans architecturaux et techniques.
  - Évaluer les matériaux proposés pour s'assurer de leur conformité aux normes de qualité.
- **Pendant la construction :**
  - Effectuer des contrôles réguliers sur le site pour surveiller la qualité des travaux.
  - Superviser les tests de matériaux et d'équipements.
  - S'assurer que les mesures de sécurité sont strictement respectées sur le chantier.
  - Émettre des rapports de contrôle réguliers.
- **Post-construction :**
  - Vérifier la conformité finale de l'ouvrage par rapport aux plans approuvés.
  - Certifier la réception des travaux.
  - Assurer le suivi des éventuelles recommandations post-réception.

**5. LIVRABLES**

- Le résultat de la réalisation du CONTRÔLE TECHNIQUE demandé sera matérialisé dans les rapports nécessaires pour chaque mission à chaque phase, y compris les procès-verbaux des visites sur site.
- Liste non limitative :
  - Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT)
  - Rapport Final de Contrôle Technique (RFCT)
  - Compte rendu des Site visites
  - Avis sur plans d'exécution
  - P.V. validation des matériaux
  - Rapport de Vérification Réglementaire Après Travaux
  - Le Plan Général de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
  - Le Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (DIUO) Travaux
  - Le Registre-Journal de la coordination (RJ)
  - Le Rapport hebdomadaire du suivi HSE
  - **PLANNING**

Il faut présenter le planning proposé pour le déroulement des services, toujours en respectant les durées indiquées dans le point 4 ci-avant.

**6. DUREE DE LA MISSION :**

La mission couvrira l'ensemble du processus de construction, de la phase de conception jusqu'à la réception finale du bâtiment. La durée estimée de la mission est équivalent des différents projets.

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée pour trois (03) mois ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla pour six (06) mois**

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les

l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **5 à 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

8. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.
9. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :
  - a. Expérience générale
  - b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
  - c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
  - d. ETC.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du ministère la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel : +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 à compter du 18/05/2026**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du Ministère dans la cour de la RTG au 1<sup>er</sup> étage au plus tard le jeudi 04/06/2025 à 10heures.**

En précisant sur l'enveloppe de soumission **le Recrutement des Cabinets pour :**

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

**L'ouverture des plis est prévue le même jour au Ministère de l'Information et de la Communication, à KOLOMA, 3<sup>ème</sup> Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, le jeudi 04 juin 2026 à 11 heures.**

11. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le **15 juin 2026**

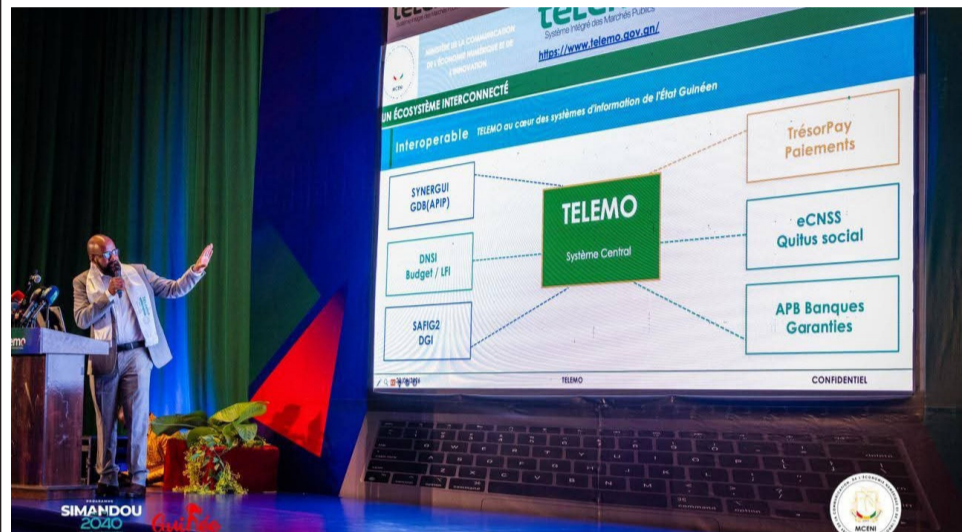


**Mourana SOUMAH**

## MARCHÉS PUBLICS

# La plateforme Telemo opérationnelle

**Vendredi 22 mai 2026, les autorités guinéennes ont procédé à la mise en service de la plateforme numérique Telemo, lors d'une cérémonie organisée dans un complexe hôtelier de Conakry. Cet outil digital permettra désormais un traitement rapide et sécurisé des commandes publiques en République de Guinée.**



La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de la Communication, de l'Économie numérique et de l'Innovation, de l'Économie, des Finances et du Budget, du gouverneur de la BCRG, de l'ambassadeur du Rwanda en Guinée, ainsi que des cadres de la Direction générale des marchés publics, des responsables de la CGE-GUI et de nombreux représentants de l'administration publique et privée.

Prenant la parole, le coordonnateur du projet, Mouslihou Diallo, a rappelé que l'objectif de Telemo est de garantir la transparence, la sécurité et la rapidité dans le traitement des dossiers de commande publique. Selon lui, cette plateforme numérique favorisera un accès équitable aux marchés pour toutes les entreprises et contribuera à la dématérialisation des procédures.

De son côté, le ministre de la Communication et de l'Économie numérique, Mourana Soumah, a souligné

que le président de la République, dès son accession au pouvoir, a fixé une orientation forte : bâtir une administration performante et transparente. « Il faut assainir les marchés publics pour développer durablement la Guinée. Aujourd'hui, Telemo apporte une réponse parfaite à cette ambition », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que la commande publique constitue un instrument majeur de politique économique, représentant entre 13 et 15 % du PIB mondial, soit près de 13 000 milliards de dollars chaque année. En Afrique, le Rwanda y consacre 15 % de son PIB, la Côte d'Ivoire entre 20 et 25 %, le Sénégal 15 %, tandis que la Guinée se situe à 11 %.

La ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, a pour sa part affirmé que l'opérationnalisation de Telemo est le fruit de la vision stratégique du Chef de l'État, Mamadi Doumbouya, qui a fait de la refondation de l'État,

de la moralisation de la gestion publique et de la digitalisation de l'administration une priorité nationale. Elle a rappelé que dans le cadre du programme Simandou 2040, la Guinée ambitionne de transformer ses ressources naturelles en infrastructures, énergie, emplois et amélioration durable des conditions de vie.

Selon elle, Telemo s'inscrit pleinement dans cette dynamique : « À l'ère de Simandou 2040, la commande publique devient un instrument de performance économique, de transparence et de confiance pour les investisseurs. La plateforme Telemo est l'un des outils structurants de modernisation de l'État guinéen. »

Enfin, l'ambassadeur du Rwanda en Guinée, Michel Minega Sebera, a salué la vision des autorités guinéennes et réaffirmé l'engagement de son pays à accompagner la Guinée dans sa transformation numérique.

**Ibrahima Kalil Sylla**



**Avis d'appel public à Manifestation d'Intérêt**

N° : 001-AMI/MCENI/CAB/PRMP/2026

**Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation**

**LE RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LES ETUDES, CONTROLE ET SUPERVISION RELATIF :**

**Lot 1: Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2: Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés paru dans HOROYA, JAO, le REGIONAL et sur les sites du Ministère, de l'ARMP, JAO et DGCMP en date du mois de mai 2026

2. Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour :

**Lot 1: Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2: Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA**

**3. Contexte et Justification :**

La République de Guinée s'est engagée à moderniser les infrastructures et les équipements audiovisuels au compte des médias publics, à promouvoir l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes à travers à l'acquisition des infrastructures et équipements modernes. Pour soutenir cette initiative, il est prévu :

**Lot 1: Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2: Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

Dans le cadre du respect des normes de qualité et de sécurité, il est nécessaire de recruter des Cabinets spécialisés dans les études, le contrôle et supervision des travaux de construction et d'installation des équipements techniques audiovisuels.

**4. Objectifs :**

• **Objectif global :** Assurer que les études des faisabilités et le contrôle des travaux respectant la qualité, les normes techniques, environnementales, et de sécurité en vigueur, tout en répondant aux besoins fonctionnels et esthétiques du projet.

• **Objectifs spécifiques :**

Plus spécifiquement la construction d'un siège combiné au profit de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), la Direction Générale de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et la Direction Générale des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.

Il consiste à faire sur chaque site, les travaux suivants :

- Les études de génie civil et architecturales de la construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés ;
- Le contrôle et supervision des travaux de construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés
- Certifier les plans et les spécifications techniques de la construction. Contrôler la qualité des matériaux et les matériels qui rendent dans le cadre d'exécution des travaux effectués.
- Certifier les équipements audiovisuels qui doivent être installés
- Examiner la conformité des plans d'exécution et les équipements audiovisuels qui doivent être installés
- Superviser les phases critiques de la construction pour s'assurer de leur conformité aux standards requis.
- Vérifier que le chantier respecte les délais convenus et les normes de sécurité.
- Proposer des recommandations pour l'amélioration continue du projet en cas de non-conformités.
- **Portée de la mission :**

La prestation se déroulera selon les phases suivantes (non limitatif):

- Contrôle des documents de conception
  - Examen du rapport d'études de sol
  - Examen des documents de conception des différents maitres d'œuvre et Rapports d'étape
  - -Assistance à des réunions techniques
    - Contrôle des documents d'exécution
  - Assistance à des réunions techniques
  - Examen des documents des constructeurs
- Contrôles sur chantier
  - Visites sur site (STRUCTURE - architecture)
  - Visites sur site (MEP)
  - Rapport de visite

- Examen avant réception
  - - Visites de réception
  - Essais et tests
  - - Rapport final de contrôle technique (RFCT)

- Vérification de fonctionnement des installations
  - Examen des travaux pendant période de garantie
  - - Participer à toutes les réunions de coordination requises avec les différents intervenants.
  - - Coordination entre Directeur de projet, architecte

• **Pré-construction :**

- Examiner et certifier les plans architecturaux et techniques.
- Évaluer les matériaux proposés pour s'assurer de leur conformité aux normes de qualité.

• **Pendant la construction :**

- Effectuer des contrôles réguliers sur le site pour surveiller la qualité des travaux.
- Superviser les tests de matériaux et d'équipements.
- S'assurer que les mesures de sécurité sont strictement respectées sur le chantier.
- Émettre des rapports de contrôle réguliers.

• **Post-construction :**

- Vérifier la conformité finale de l'ouvrage par rapport aux plans approuvés.
- Certifier la réception des travaux.
- Assurer le suivi des éventuelles recommandations post-réception.

**5. LIVRABLES**

- Le résultat de la réalisation du CONTRÔLE TECHNIQUE demandé sera matérialisé d'ans les rapports nécessaires pour chaque mission à chaque phase, y compris les procès-verbaux des visites sur site.
- Liste non limitative :
- Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT)
- Rapport Final de Contrôle Technique (RFCT)
- Compte rendu des Site visites
- Avis sur plans d'exécution
- P.V. validation des matériaux
- Rapport de Vérification Réglementaire Après Travaux
- Le Plan Général de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
- Le Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (DIUO) Travaux
- Le Registre-Journal de la coordination (RJ)
- Le Rapport hebdomadaire du suivi HSE
- **PLANNING**

Il faut présenter le planning proposé pour le déroulement des services, toujours en respectant les durées indiquées dans le point 4 ci-avant.

**6. DUREE DE LA MISSION :**

La mission couvrira l'ensemble du processus de construction, de la phase de conception jusqu'à la réception finale du bâtiment. La durée estimée de la mission est équivalent des différents projets.

**Lot 1 : Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA pour 3 mois.**

**Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA pour 18 mois.**

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **5 à 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

8. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

9. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- a. Expérience générale
- b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
- c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
- d. ETC.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du ministère la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel : +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 à compter du 18/05/2026**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du

Ministère dans la cour de la RTG au 1<sup>er</sup> étage au plus tard **le jeudi 04/06/2025** à 10heures.

En précisant sur l'enveloppe de soumission **le Recrutement des Cabinets pour :**

**Lot 1 : Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

L'ouverture des plis est prévue le même jour au Ministère de l'Information et de la Communication, à KOLOMA, 3<sup>ème</sup> Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, **le jeudi 04 juin 2026 à 11 heures.**

11. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le **15 juin 2026**



**Mourana SOUMAH**

## AGRICULTURE

# La ministre dresse le bilan des 100 jours du secteur

**La ministre de l'Agriculture, Aminata Kaba, a rencontré vendredi 22 mai, les services relevant de sa juridiction afin d'évaluer la situation des semences, la signature de conventions de partenariat et le bilan des 100 jours de réformes entamées depuis février.**



partenariat avec l'AFD.

En ce qui concerne les Programmes et financements, le département a jeté son dévolu sur le lancement de la campagne agricole 2026 à Koba, la mise en œuvre du programme AgriConnect

Lors de la première rencontre avec les producteurs, elle a rappelé qu'une politique nationale des semences est en cours au ministère, visant à donner la priorité aux producteurs locaux pour la campagne agricole 2026-2027. Cette politique, selon elle, doit permettre de structurer le secteur et d'éviter que les producteurs ne soient pénalisés.

Conformément à la vision du Président de la République, Mama Di Doumbouya, le ministère a engagé, durant ces 100 premiers jours, une dynamique de réformes et d'actions concrètes pour faire de l'agriculture un moteur de croissance économique, de création d'emplois et de souveraineté alimentaire. Cette ambition s'inscrit dans les orientations stratégiques du Programme Simandou 2040 et dans la feuille de route du Gouvernement conduite par le Premier ministre.

Les principales réalisations concernent la concertation et les diagnostics. Il s'est

agi d'échanges avec la Chambre Nationale d'Agriculture, les organisations paysannes, les producteurs agricoles, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les agro-champions et agripreneurs. L'autre réalisation porte sur les semences où la mobilisation de 3 000 tonnes de riz et 1 500 tonnes de maïs ont permis de renforcer de la collaboration avec les producteurs semenciers locaux, digitalisation du suivi des bénéficiaires via l'ANASA. L'accent est également mis sur la mécanisation: le déploiement de 214 tracteurs dans les 33 préfectures, mise à disposition de 75 tracteurs équipés aux promoteurs agricoles, préparation d'un mécanisme de prêt subventionné pour les prestations de labour via la SOGUCODA.

À propos du Foncier agricole, la validation de la Politique Nationale du Foncier Rural, la cartographie des domaines agricoles de l'État, préparation de la Loi Foncière sont parties prenantes de ces réformes Agricole, en

Guinée, la mobilisation de nouveaux financements (Banque mondiale, AFD, FIDA, BA-DEA), la relance de la Société Cotonnière de Kankan, validation des résultats de l'enquête agricole 2024-2025.

En termes de perspectives, la ministre a annoncé un suivi rapproché de la campagne agricole 2026-2027, l'accélération des réformes foncières et des projets structurants, la poursuite de la mobilisation des investissements, le renforcement du dispositif institutionnel, ainsi que la promotion de la souveraineté alimentaire et des partenariats avec le secteur privé.

En clôturant le point presse, Aminata Kaba a affiché ses ambitions. Celles de bâtir une agriculture moderne, productive et durable, capable de nourrir la Guinée, de créer des emplois et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations rurales dans un environnement sain.

**Naby Moussa Soumah**

## ERRANCE DES MINEURS

**Traque en ordre de bataille**

Une vaste opération judiciaire et sécuritaire a été lancée à Conakry pour soustraire les enfants de la rue et de l'exploitation économique. Entre interpellations nocturnes et rappels fermes à l'ordre des familles, les autorités affichent une tolérance zéro.



La réponse des autorités judiciaires guinéennes face au phénomène des enfants en situation de rue ne s'est pas fait attendre. Sous la direction de Cé Avis Gamy, procureur spécial près le tribunal pour enfants, une campagne de grande envergure a été amorcée le mardi 12 mai 2026.

Dès l'aube, les forces de l'ordre ont investi la commune de Kaloum, ciblant des points névralgiques tels que le Port autonome et le débarcadère de Boulbinet.

Le constat fut sans appel : plusieurs mineurs ont été interceptés alors qu'ils transportaient de lourdes marchandises destinées à la vente, révélant la réalité précoce de l'exploitation économique.

L'offensive s'est intensifiée dans la nuit du vendredi 22 mai. Appuyées par la Gendarmerie nationale, la Police et plusieurs unités de sécurité, les autorités ont quadrillé les grands axes de la capitale, notamment Belle-Vue, Hamdallaye,

Taouyah, Kipé et Lambanyi. Au cours de cette rafle nocturne, de nombreux mineurs en errance ont été conduits vers les services compétents. Pour certains, des soupçons de possession de stupéfiants ont été évoqués, illustrant la vulnérabilité de cette jeunesse face à la criminalité urbaine.

Face aux médias, le procureur Cé Avis Gamy n'a pas caché son indignation devant la gravité de la situation : « Imaginez des enfants de 5, 10 ou 12 ans, qui devraient être au lit, mais que l'on retrouve livrés à

eux-mêmes dans des lieux inadaptés à leur développement. »

Le magistrat a réaffirmé sa détermination à poursuivre cette dynamique jusqu'à l'éradication totale du phénomène. Il a également adressé un avertissement clair aux tuteurs légaux : la responsabilité des parents sera systématiquement engagée. Qu'il s'agisse d'exploitation économique ou de complicité passive face à la délinquance, les sanctions prévues par la loi vont de lourdes amendes à des peines d'emprisonnement

ferme.

Au-delà de la répression : un enjeu de société

Si la méthode se veut musclée, l'objectif final reste avant tout protecteur et préventif. Pour le parquet des enfants, il s'agit d'envoyer un signal fort aux familles guinéennes : « La maison est le lieu le plus sûr pour l'enfant, pas la rue », a martelé le procureur, tout en plaidant pour que l'État renforce les moyens financiers et logistiques alloués à cette « action républicaine ».

Cette campagne, désormais étendue à l'ensemble des communes de Conakry, marque un tournant dans la stratégie globale de lutte contre la délinquance juvénile. Elle pose une question de fond : comment accompagner socialement les familles et protéger l'avenir de la jeunesse guinéenne ?

**Mohamed Dramé**

**COMMUNIQUE DE PRESSE****Appel à candidatures pour la 10ème édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Entreprise Innovante, Niamey -2026**

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) organise du 05 au 07 octobre 2026 à Niamey (Niger), la 10ème édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Entreprise Innovante, anciennement appelé « SAIIT » sous le thème « Propriété intellectuelle et financement des PME innovantes ».

**Ce Salon a pour objectifs :**

- La détection des meilleurs résultats de la recherche, des modèles d'utilité, des inventions et innovations technologiques susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises ou au renforcement de la compétitivité des entreprises existantes grâce à de nouveaux produits ou services innovants ;
- La promotion des modèles d'utilité, des inventions/innovations et des entreprises innovantes
- L'évaluation du niveau de créativité dans les Etats membres.

Le présent appel à candidatures est lancé pour sélectionner les meilleures modèles d'utilité, inventions et innovations technologiques.

Cet appel à candidatures est ouvert aux inventeurs, aux chercheurs, aux universités, aux institutions de recherche & développement, aux établissements d'enseignement supérieur, aux écoles d'ingénieurs et aux entreprises des Etats membres de l'OAPI.

La sélection des modèles d'utilité, inventions et innovations technologiques se fera sur la base des critères de nouveauté, de niveau d'inventivité et d'opportunité commerciale.

Plusieurs prix dont le Grand Prix du Président de la République seront décernés aux meilleures inventions et innovations technologiques présentées durant le Salon.

Les dossiers de candidatures devront être déposés en ligne via l'adresse : <https://online.forms.app/oapi-file/saiit> au plus tard le 30 juin 2026.

Les renseignements complémentaires sont disponibles sur le site web du SAIIT à l'adresse : [www.siege.oapi.int/saiit](http://www.siege.oapi.int/saiit)

**A Propos de l'OAPI...**

L'OAPI est l'Office intergouvernemental des dix-sept (17) Etats membres. Il est chargé de délivrer les titres de propriété industrielle, notamment les brevets d'invention, les certificats d'enregistrement des Modèles d'Utilité, des marques de produits ou de services, des dessins ou modèles industriels et des obtentions végétales.

C'est également l'institution chargée de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle à des fins de développement dans les Etats membres.

Etats membres de l'OAPI :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

**OAPI, Place de la Préfecture P. 887 YAOUNDE, Cameroun**  
Tél. (+2374) 222 205 700/699 314 672/677 314 084

## MEFB/TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

# Le ministère de l'Économie, des finances et du budget lance 14 projets et réformes structurants du programme simandou 2040, dont la création de trois (3) banques sectorielles.

C'est dans une atmosphère de solennité et d'engagement collectif que la Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Madame Mariama Ciré Sylla, a présidé l'atelier de lancement officiel des projets du Pilier 4 du Programme Simandou 2040. La cérémonie a réuni les représentants des institutions républicaines, les membres du gouvernement, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé.



Prenant la parole, Madame la Ministre de l'Économie des Finances et du Budget Mariama Ciré Sylla a d'emblée rappelé l'ambition historique du Programme Simandou 2040, qu'elle a qualifié de « l'un des programmes les plus ambitieux de transformation économique et sociale à l'échelle mondiale ». Portant la vision du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Mami DOUMBOUYA, ce programme aspire à faire du mégaprojet Simandou non seulement une référence mondiale dans le secteur minier, mais surtout un puissant moteur de diversification économique, de modernisation institutionnelle et d'amélioration durable des conditions de vie des populations guinéennes.

Sur le plan opérationnel, Monsieur Mamadou Saliou Diallo, Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère, a présenté les contours des onze projets structurants que le département mettra en œuvre. Il s'agit de la création du Fonds Souverain de la République de Guinée, de la mise en place du Fonds de Garantie et de la Banque de l'Habitat, du renforcement du rôle de la BNIG, de l'élaboration d'offres financières spécifiques destinées aux PME, TPE et ménages,

ainsi que de la création de quatre banques sectorielles, la Banque du Trésor, la Banque Agricole, la Banque de l'Habitat et la Banque d'Investissement pour l'Entrepreneuriat Jeune. Le programme prévoit également la création d'une Caisse des Dépôts et des Consignations, la mobilisation accrue des ressources intérieures, la rationalisation de la dépense publique, la digitalisation de la gestion des finances publiques et l'amélioration de la gestion des partenariats public-privé.

Un chiffre illustre la trajectoire engagée : les recettes fiscales ont progressé de +134 % entre 2021 et 2024, témoignant de la dynamique de mobilisation des ressources intérieures portée par le Ministère. Ces réformes répondent à des enjeux essentiels pour le développement du pays : inclusion financière, soutien à l'entrepreneuriat jeune, accès au logement décent, modernisation de l'administration publique et renforcement de la transparence budgétaire.



Madame la Ministre Mariama ciré Sylla a rendu hommage aux équipes techniques du Ministère pour le travail accompli dans la maturation de ces projets, exprimant par ailleurs, au nom du Président de la République et du Premier Ministre Amadou Oury BAH, la gratitude de la Guinée à la Banque Mondiale pour son accompagnement constant aux efforts de réforme et de modernisation du pays.

En déclarant officiellement lancés les projets du Pilier 4, la Ministre a appelé l'ensemble des acteurs concernés à faire preuve

d'engagement, d'innovation, de professionnalisme et de rigueur. « Je demeure convaincue qu'ensemble, dans un esprit de responsabilité, de patriotisme et d'équipe, nous réussirons à faire du Pilier 4 un véritable moteur de transformation économique et financière de la Guinée », a-t-elle conclu.

La prochaine étape est désormais claire : que chaque franc engagé par l'État serve pleinement les Guinéens. La Guinée avance. Et avec Simandou 2040, elle avance avec une vision, des outils et une ambition à la mesure de son potentiel.

M. Issa Diaw, représentant résident du Groupe de la Banque mondiale en Guinée, a indiqué que ce partenariat vise à accompagner la Guinée dans sa transformation économique et sociale à l'horizon 2040, à travers des investissements structurants et des réformes favorisant une croissance durable et inclusive.

Service communication  
MEFB



## UNIVERSITÉ DE SONFOINA

# Les lauréates du Prix d'Excellence à l'honneur

La salle de l'université de Sonfonia a vibré, vendredi 22 mai 2026, au rythme de la célébration de l'excellence académique. Devant un parterre de personnalités – cadres du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représentants du CNT, recteurs et conseillers – s'est tenue la cérémonie de remise du Prix d'Excellence récompensant les meilleures enseignantes-chercheuses, enseignants et étudiantes de l'année académique 2024-2025.



Dans son allocution, le recteur Pr. Daniel Lamah a salué la tenue de cette 10ème édition, soulignant que l'événement incarne « une vision forte : celle d'un enseignement supérieur guinéen plus performant, inclusif et résolument tourné vers l'excellence ». Il a mis

en avant la persévérance et l'engagement des femmes et jeunes filles qui contribuent au rayonnement du système éducatif.

La Cheffe de cabinet, représentant la ministre Dre Diaka Sidibé, a insisté sur l'importance de l'égalité

femmes-hommes dans le développement durable. Elle a rappelé que malgré les avancées, les femmes restent sous-représentées dans les filières scientifiques et les instances académiques, plaidant pour un environnement favorable à leur épanouissement.

Prenant la parole au nom des récipiendaires, Dre Adèle Dramou a livré un témoignage vibrant : « Ce prix n'est pas seulement une reconnaissance de nos accomplissements personnels, mais un symbole de solidarité entre femmes qui se soutiennent et se motivent mutuellement à briser les barrières et à réussir dans des environnements parfois très difficiles. »

Les prix ont été attribués dans plusieurs disciplines. Génie minier : Université Géo-Mines de Boké ; Médecine : Université de Nongo Conakry ; Géographie : Université de Kindia ; Anglais : Université de N'Zérékouré ; Géo-sciences : Institut des Mines de Boké

Un levier de transformation

Au-delà de la reconnaissance, cette distinction vise à encourager les vocations féminines dans les sciences, promouvoir l'innovation et renforcer l'entrepreneuriat féminin. Elle s'inscrit dans une dynamique nationale de promotion du genre et de l'équité, considérées comme des piliers du développement durable.

**Aboubacar II Sylla**



## DABONDY

# Les ordures prennent d'assaut les routes.

La question de l'insalubrité continue de se poser, surtout avec les pluies qui ont commencé. Ce samedi 23 mai après la pluie, les ordures ont paralysé par endroits la circulation dans plusieurs quartiers de Conakry, c'est le cas à Dabondy où des tas d'imondices ont créé un important embouteillage sur l'autoroute Fidel Castro.



Des déchets accumulés en bordure de route réduisent considérablement l'espace de circulation et compliquent le passage des véhicules, et la pluie complique l'équation. Le danger c'est le risque d'inondation dans les quartiers. Le problème n'est pas nouveau. Déjà en 2019, une inondation causée par des caniveaux obstrués par des déchets dans le secteur

Makia Touré à Dabondy avait entraîné des dégâts et un « embouteillage monstre » sur la route menant vers concasseur.

Plus récemment encore, Horoya alertait dans ses colonnes sur l'insalubrité à Conakry. Les montagnes d'ordures qui envahissent les routes, les marchés et les caniveaux, aggravant les difficultés de circulation et les risques sanitaires. Ces ordures sont produites pour la plupart par les ménages, la question de leur évacuation reste entière. Les PME ne sont pas nombreuses et sont sous équipées, sans compter que les lieux de regroupement des déchets sont saturés. Selon un habitant interrogé à Dabondy, « les ordures

ont complètement bloqué le passage de l'eau », provoquant « des embouteillages » et des risques de maladies pour les enfants.

À Dabondy Rails, des riverains affirment vivre dans



des conditions très difficiles. Mohamed Camara explique : « Pendant la saison des pluies, se déplacer devient un vrai cauchemar »

Dans le même quartier, Moussa Bangoura, alerte : « Regardez l'état de la route. Des ordures et des eaux usées envahissent les lieux ».

Ces témoignages traduisent le ras-le-bol des populations face à l'insalubrité persistante dans plusieurs quartiers de Conakry, notamment à Dabondy, où les citoyens réclament des actions urgentes des autorités pour le ramassage régulier des déchets et l'assainissement des routes.

**Ibrahima Sory Bangoura**

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

# Les forces de défense et de sécurité en formation

Quinze éléments des forces de défense et de sécurité ont entamé, mercredi 20 mai 2026, à la Direction régionale de la police de Conakry, une formation certifiante sur les problématiques liées à la drogue autour du thème : « Généralités et interventions opérationnelles ».

Cette initiative est portée par l'Institut itinérant de formation et de prévention intégrées contre la drogue et autres conduites addictives (IIFPIDCA).



Durant deux jours, du 20 au 21 mai courant, ces agents venus de plusieurs commissariats de la capitale seront formés sur les techniques de détection, les procédures judiciaires, les interventions opérationnelles ainsi que la coopération interinstitutionnelle. L'objectif est de renforcer leurs capacités dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et les nouvelles formes de criminalité organisée liées à la drogue.

À l'issue de cette formation, les participants devraient disposer de compétences techniques et opérationnelles leur permettant d'intervenir plus efficacement dans les opérations de lutte contre les stupéfiants.

À cette occasion, le Commissaire divisionnaire Abdoulaye Sanoh, Directeur régional de la police de Conakry, a invité les bénéficiaires à mettre en pratique les enseignements qui leur seront dispensés afin de contribuer efficacement à la lutte contre le trafic de drogue et ses ramifications.

Pour sa part, le Directeur général de l'Institut itinérant de formation et de prévention intégrées contre la drogue et autres conduites addictives (IIFPIDCA), Dr Thierno Bah, a rappelé que la Guinée fait face, depuis plusieurs années, à une montée inquiétante du trafic et de la consommation de drogues, notamment les stupéfiants de synthèse et les substances psychotropes, qui constituent une menace pour la santé publique.

« Les saisies quasi quotidiennes effectuées par les forces de défense et de sécurité dans les ports, les aéroports et sur plusieurs axes du pays illustrent l'ampleur

du phénomène ainsi que la sophistication des réseaux criminels qui opèrent », a-t-il déclaré.

Poursuivant son intervention, Dr Thierno Bah a indiqué que plusieurs études menées sur la consommation de substances psychoactives en milieu scolaire et socioprofessionnel révèlent une progression inquiétante de l'usage de drogue chez les jeunes.

Selon lui, l'enracinement du trafic illicite favorise également le développement de l'économie souterraine, des trafics d'armes, des violences et des règlements de comptes, créant ainsi un profond sentiment d'insécurité au sein des populations.

Face à cette menace grandissante, a-t-il ajouté, le gouvernement guinéen, à travers le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, encourage le renforcement continu des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité engagées dans la lutte contre le fléau de la drogue.

« C'est dans cette dynamique que notre institut, en collaboration avec le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, à travers la Direction régionale de la police de Conakry, a entrepris cette session de renforcement de capacités », a-t-il expliqué.

De son côté, le Contrôleur général de police Lancé Camara, Directeur central de la sécurité publique, a souligné que la lutte contre la drogue ne constitue pas seulement une mission technique, mais aussi un combat pour



## INCENDIE À SONFONIA

# Trois boutiques et deux chambres réduites en cendres

Un violent incendie d'origine électrique s'est déclaré dans la nuit du lundi 18 mai 2026 à Sonfonia, dans la haute banlieue de Conakry. Le sinistre, survenu aux environs de 2 heures du matin, a ravagé trois boutiques et deux chambres d'une concession familiale, provoquant des pertes estimées à plus de 200 millions de francs guinéens.



Mamadou Chérif Diallo raconte avoir été alerté en pleine nuit : « Trois boutiques ont été gravement touchées. Deux appartenaient à mes voisins. La maison du propriétaire aussi a pris feu. »

Ousmane Traoré, également victime, explique : « Le départ du feu s'est produit dans la boutique de M. Chérif. Nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé, mais il s'agirait d'un court-circuit. Deux chambres ont été entièrement brûlées. Même une aiguille n'a pu être sauvée. »

De son côté, Mamadou Billo Diallo, propriétaire d'une boutique d'alimentation gé-

nérale, affirme avoir perdu l'équivalent de 200 millions GNF en marchandises.

Les sapeurs-pompiers ont été sollicités rapidement par les riverains et sont intervenus sur les lieux. Malgré leurs efforts, les flammes avaient déjà pris une grande ampleur, réduisant en cendres les boutiques et les chambres.

Cet incendie met une nouvelle fois en lumière la vulnérabilité des installations électriques dans plusieurs quartiers de Conakry, où les courts-circuits sont souvent à l'origine de drames similaires.

**Balla Yombouno**

la santé publique, la stabilité sociale et la sécurité nationale.

« Les substances illicites fragilisent nos communautés, alimentent la criminalité organisée et menacent l'avenir de notre pays. Cette formation vise à doter les forces de défense et de sécurité des connaissances essentielles sur les subs-

tances illicites, leurs circuits de trafic et leurs impacts. Elle permettra également de renforcer leurs compétences opérationnelles en matière de prévention, de renseignement et d'intervention sur le terrain », a-t-il conclu.

**Thierno Kalifatou Doumbouya**

## EXAMENS NATIONAUX 2026:

# Kagbelen, entre achèvement des programmes et préparatifs

Dans le cadre des préparatifs des examens nationaux session 2026, prévus du 18 juin au 03 juillet 2026 conformément au calendrier publié par le ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation, plusieurs établissements de la commune de Kagbelen sont à pied d'œuvre pour achever les programmes.



À un mois des examens nationaux session 2026, responsables d'écoles, enseignants et élèves n'ont qu'une seule priorité, terminer les programmes d'enseignement et intensifier les cours de révision pour bien aborder les épreuves. Pour la plupart des établissements scolaires privés et publics sillonnés par notre rédaction, les préparatifs vont bon train et les assurances ne manquent pas quant à l'achèvement des programmes d'enseignement avant la date indiquée.

Dans ces écoles, l'exécution

des programmes d'enseignement varie entre 98% et 100% selon les différents responsables d'écoles rencontrés.

Au Complexe Scolaire privé « Keitayah » situé à kakiwondy dans la commune de Kagbelen, la progression évolue à la normale et les programmes sont achevés dans toutes les matières, un rythme dont se réjouit Monsieur Williams Milli-

mono, censeur de cette école. « Les programmes sont achevés dans toutes les matières, nous avons mis une stratégie en place dès l'ouverture des classes, pouvant nous permettre d'épuiser les différents programmes conformément au calendrier établi par le ministère et cette démarche a été respectée par tous les enseignants, nous sommes présentement dans le cadre du semi-internat pour consolider davantage les notions enseignées et préparer les candidats à aborder les différentes épreuves

pendant les examens qui se dérouleront dans quelques semaines. Cette année, nous présenterons 185 candidats de l'examen d'entrée en septième année en passant par le brevet d'études du premier cycle jusqu'au baccalauréat.

Dans la même logique, je dirai aux candidats d'intensifier le courage car nous sommes au dernier virage des préparatifs et ce n'est pas le moment de baisser les bras... »

Du côté des candidats, la motivation et l'envie d'affronter les examens nationaux sont au rendez-vous. M'Mahawa Soumah, candidate au baccalauréat en sciences expérimentales nous relate sa motivation et sa méthode de révision : « Parlant des préparatifs, je suis prête car nous avons bien travaillé avec les professeurs non seulement dans le cadre des cours normaux mais aussi dans le cadre des révisions, à date les programmes sont achevés dans toutes les matières et c'est le semi-internat qui suit son cours normal, donc je dirai sans aucun doute que je suis prête à affronter le baccalauréat... » A-t-elle déclaré.

Pour Angeline Matenin Condé, candidate au baccalauréat en sciences sociales au Complexe Scolaire privé Keitayah, malgré la charge, elle se veut rassurante et dit être prête à affronter son examen. « Les préparatifs vont bon train, car nos encadrants ont créé toutes les conditions nécessaires pour notre réussite, nous révisons bien avec nos professeurs, après l'école, je revois mes leçons pour consolider mes compétences dans les matières de spécialités, j'invite mes amis candidats à faire du sérieux et apprendre les leçons car c'est la seule condition de notre réussite... » a-t-elle laissé entendre.

De son côté Thierno Madjou Barry, candidat au brevet d'études du premier cycle exprime sa motivation à affronter le BEPC pour la première fois. « Je suis prêt à affronter le BEPC, on a fini les programmes et on est dans la logique des révisions, on travaille avec les professeurs durant toute la semaine du matin au soir pour renforcer les acquis liés aux leçons... » A-t-il confié.

Au Collège et Lycée pu-

blic Malick Condé, les programmes sont achevés, Moustapha Diawara, professeur de français invite ses collègues enseignants à redoubler d'efforts pour finir les programmes et les candidats à apprendre leurs leçons. « Les programmes étant achevés, je demande à mes collègues enseignants de redoubler d'efforts dans le suivi des candidats, c'est le moment d'intensifier les révisions afin de consolider les leçons dispensées et permettre aux candidats d'être mentalement prêts pour affronter les examens. Aux candidats, je dirai d'apprendre les leçons dans toutes les matières, c'est la valeur intrinsèque qui permet à un candidat de s'en sortir face aux différentes épreuves à l'examen... » A-t-il conseillé.

Il faut noter que dans ces établissements sillonnés toutes les dispositions nécessaires à la réussite des candidats aux différents examens nationaux sont mises en place, et selon les encadreurs, tout semble bien parti pour que les examens se déroulent dans les meilleures conditions.

Cissé Mamady Adama.

## HUMANITAIRE

## Serhou Guirassy fait un don à l'Hôpital Ignace Deen

L'international guinéen Serhou Guirassy, attaquant du Borussia Dortmund et figure incontournable du Syli National, poursuit son engagement humanitaire en Guinée. De retour à Conakry après une saison remarquable en Europe, le buteur a posé un geste fort en faveur de l'Hôpital Ignace Deen, situé dans la commune de Kaloum.

À travers son association Africa Niorondema, lancée



récemment dans la capitale guinéenne, Guirassy entend soutenir les structures sanitaires, les orphelinats et les jeunes du pays. Ce don à l'Hôpital Ignace Deen s'inscrit dans cette dynamique de solida-

rité.

« La santé est une priorité pour notre population. En tant que fils de la Guinée, il est important pour moi d'apporter ma contribution aux hôpitaux qui prennent en charge nos familles au quotidien », a déclaré le joueur, avant d'ajouter : « Je n'oublie

jamais d'où je viens. La Guinée m'a beaucoup donné à travers le soutien et l'amour du peuple. Aujourd'hui, je veux aussi redonner à mon pays, surtout aux jeunes et aux personnes en difficulté. »

Son initiative a été largement saluée par les ci-

toyens, qui voient en lui un modèle de réussite et de générosité. Au-delà de ses performances sportives, Serhou Guirassy s'impose désormais comme une figure inspirante, déterminée à contribuer au développement social de la Guinée.

Ibrahima Sory Bangoura

**CINÉMA**

# Isabelle Kolkol Loua honorée au Burkina Faso

Ouagadougou, la capitale burkinabè a accueilli du 14 au 18 mai la 7<sup>e</sup> édition du Festival des Identités Culturelles (Fest-ITC), rendez-vous panafricain dédié à la valorisation des patrimoines et des expressions artistiques du continent. Placée sous le thème « Les identités culturelles à l'ère du village planétaire », la rencontre a réuni cinéastes, chercheurs, diplomates et artistes venus de seize pays africains.

Au cœur de cette célébration, la cinéaste guinéenne Isabelle Kolkol Loua s'est distinguée en remportant le trophée du meilleur court-métrage de fiction. La récompense, remise à son représentant lors de la cérémonie officielle, salue son engagement constant pour la promotion des cultures africaines.

Dans une déclaration empreinte d'émotion, elle a confié : « J'ai à mon actif deux autres films qui ont marqué le public guinéen. Ma prochaine œuvre, La colère des ancêtres, est en cours de production. Je suis honorée de pouvoir élever le drapeau de la République de Guinée au-delà de nos frontières. J'ai choisi de faire un ciné-



flexion. »

Son court-métrage Cœur d'enfant, sorti en 2024, illustre cette démarche en abordant avec force la thématique sensible de la violence familiale. Déjà sélectionné dans plusieurs festivals en Afrique et au Canada, il a reçu de nombreuses mentions.

Ce nouveau trophée s'ajoute à celui de la Critique du cinéma, décroché à Dakar en décembre dernier. Pour Isabelle Kolkol Loua, ces distinctions

successives marquent le début d'une aventure prometteuse pour le cinéma guinéen : « J'espère que ce n'est que le début d'une longue et fructueuse aventure, à travers moi et d'autres créateurs. »

Organisé en partenariat avec le Cinéma Numérique Ambulant (CNA), le Fest-ITC s'impose désormais comme l'un des festivals de prestige du continent. En honorant Isabelle Kolkol Loua, il met en lumière une nouvelle voix du cinéma guinéen, porteuse d'un message fort et universel.

*Mohamed Dramé*

**SYLI NATIONAL**

## Outsider ambitieux dans la Poule D

Placée dans la Poule D aux côtés de l'Afrique du Sud, du Kenya et de l'Érythrée, la Guinée aborde la compétition avec un mélange d'espoir et de prudence.



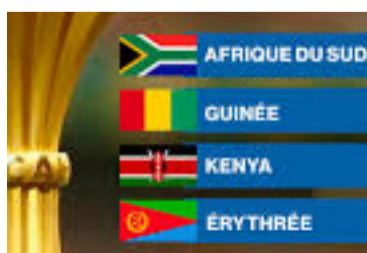
Les campagnes africaines récentes ont révélé une équipe capable de rivaliser avec les grandes nations, mais vulnérable dans les matchs décisifs. L'élimination face à la Tanzanie lors des qualifications de la CAN 2025 reste un souvenir amer.

Historiquement, la Guinée élève son niveau contre les

adversaires réputés forts. Dans une poule relevée, elle pourrait surprendre si elle évite les erreurs défensives et engrange des points dès le premier match.

Le potentiel individuel est réel, mais la régularité demeure le défi majeur. Le public guinéen attend une réaction forte et des résultats concrets. Le Syli National se présente donc comme un outsider ambitieux, prêt à transformer son talent en qualification.

*Ibrahima Sory Bangoura*



## 28 SEPTEMBRE ET GÉNÉRAL LANSANA CONTÉ

# Suspension immédiate des activités aux stades

Les autorités sportives guinéennes ont annoncé la suspension immédiate de toutes les activités sportives, culturelles et événementielles au Stade du 28 Septembre et au Stade Général Lansana Conté de Nongo. Cette décision s'inscrit dans le cadre des travaux de rénovation et de mise aux normes engagés depuis plusieurs mois.

Ces chantiers visent à obtenir l'homologation de la Confédération africaine de football (CAF) et à permettre au Syli national de rejouer ses rencontres internationales à domicile. Selon le ministère de la Jeunesse et des Sports, la mesure a pour objectif de garantir la sécurité des usagers et d'accélérer l'exécution des travaux restants. Plusieurs entreprises sont mobilisées pour finaliser les pelouses, les tribunes, les accès de sécurité ainsi que les installations techniques exigées par les instances sportives internationales.

Au Stade du 28 Septembre, le taux d'exécution est jugé avancé, même si

des aménagements liés à la sécurité et aux voies d'accès doivent encore être finalisés. Les travaux portent notamment sur l'ouverture de nouvelles issues de secours et la réorganisation des accès autour de l'enceinte.

Du côté du Stade Général Lansana Conté, des retards ont été constatés par rapport au calendrier initial. Toutefois, le ministère des Sports assure que les entreprises ont reçu instruction d'intensifier les travaux afin de permettre une homologation rapide.

Cette suspension affectera plusieurs activités prévues dans les prochaines

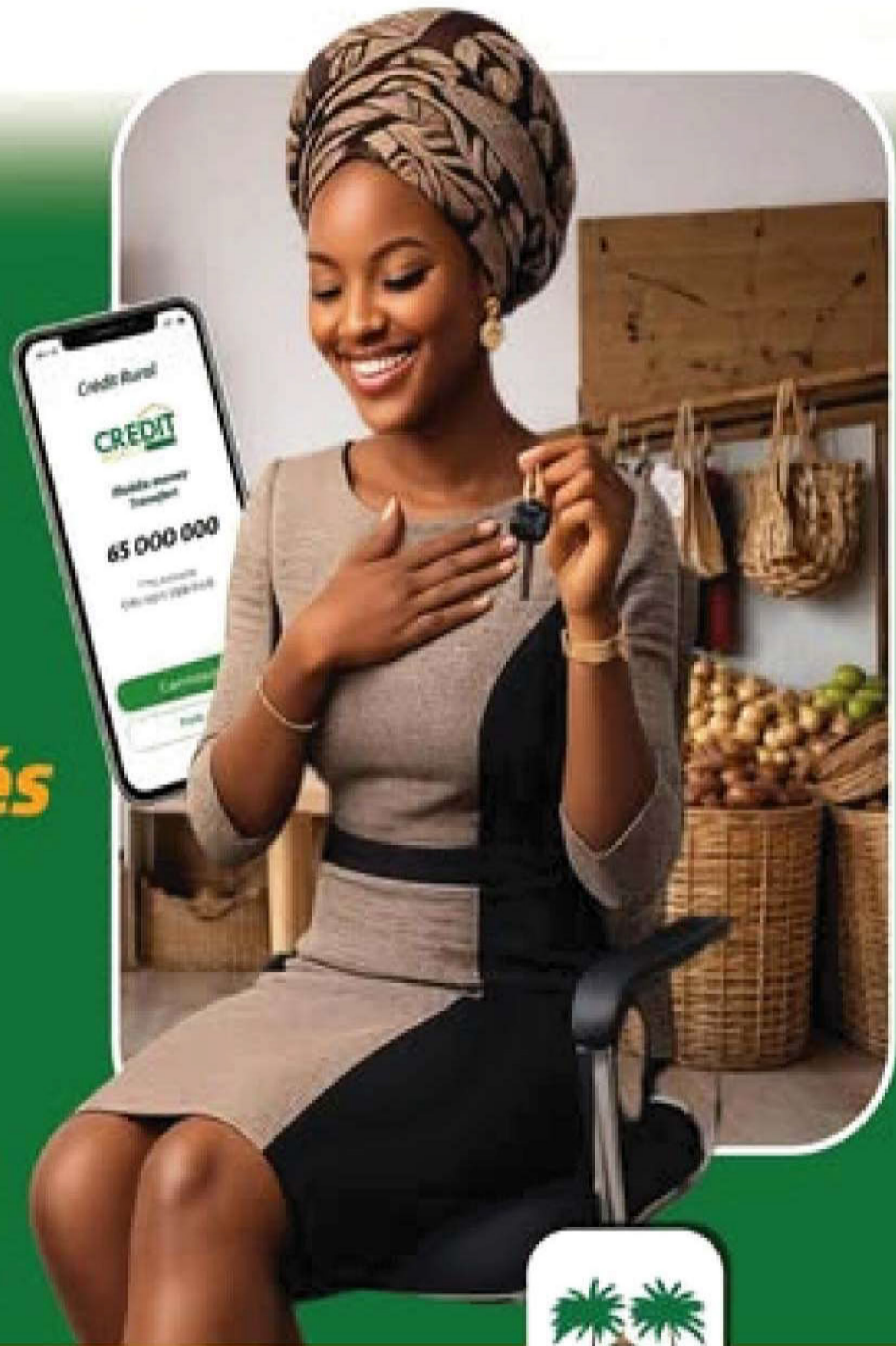
semaines, notamment des rencontres sportives locales, des entraînements et certains événements culturels. Les autorités appellent les organisateurs et les fédérations sportives à faire preuve de compréhension durant cette phase de modernisation.

Depuis plusieurs années, la Guinée ne dispose plus de stade homologué pour accueillir les matchs officiels internationaux, contraignant le Syli national à évoluer à l'étranger. La rénovation des stades de Conakry est donc considérée comme une priorité nationale.

*Ibrahima Sory Bangoura*



**Le moment  
où tu réalises  
que tes projets  
sont enfin financés  
grâce au CRG.**



**CREDIT RURAL DE GUINEE**

CONTACTEZ- NOUS 628 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite  
#Meilleure microfinance 2025

**HOROYA**  
Quotidien national

QHoroya  
Journal Horoya  
www.horoya.net.gn

**POUR VOS ABONNEMENTS**

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry  
E-mail : horoya1958@gmail.com